

bonjour

La météo

Nuageux avec de la pluie. Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 4-2-7

Baseball

Astros 1, Phillies 3

la région

Projet d'achat

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean espèrent être en mesure d'annoncer des développements au sujet du projet d'achat de l'usine Saint-Raymond de Desbiens.

Page A 8

Grévistes de Boily et cie

Retour sur la décision

ALMA (AB) — Sans doute ébranlés par l'annonce de fermeture de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, les syndiqués CSN à l'emploi de Boily Cie d'Alma se sont réunis en assemblée générale, hier. Après 17 semaines de grève, ils ont accepté les offres patronales et ils espèrent maintenant que les dirigeants de l'entreprise réviseront leur décision.

"ententes qui se comparent avantageusement aux dernières offres de Boily Cie", a signalé M. Jean-Marie Ouellet. L'employeur a appris hier que les offres ont été acceptées dans une proportion de 89 pour cent et le syndicat attend maintenant sa réponse.

Assurance automobile

Pas de hausse de primes

QUEBEC (PC) — Bonne nouvelle pour les Québécois, qui, pour une quatrième année consécutive, n'auront pas à subir une hausse de leur contribution au régime public d'assurance automobile.

La présidente de la Régie de l'Assurance automobile du Québec (RAAQ), Mme Claudine Sotiau, a confirmé en effet hier qu'il n'y aura pas cette année d'augmentation du tarif pour l'immatriculation d'une automobile qui restera donc à \$85.

Ce gel de la contribution de base s'accompagne d'une réduction pour 22 catégories de véhicules commerciaux, réduction variant de \$1 à \$95. Les

véhicules servant au transport de marchandise (avec des plaques F, FZ, L, LV, VR) verseront \$23 de moins tandis que les taxis et les autobus scolaires verront leur contribution baisser de quelques dollars.

Ce sont les ambulanciers qui bénéficieront de la plus forte baisse, soit \$95.

Fait à noter, ces réductions sont attribuables à l'intégration des contributions versées à la Régie et à la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST). Dans le cas d'accident d'automobiles qui sont aussi des accidents de travail, c'est la CSST qui indemniserait les victimes.

Augmentation du coût du permis

Par ailleurs, comme cela a déjà été annoncé, le coût d'un permis de conduire augmentera le 1er mars prochain: un permis régulier nécessitera un débourse de \$19, au lieu de \$14, tandis qu'un permis spécial (motoneige, tracteur de ferme, apprenti conducteur) coûtera \$2 de plus qu'avant, soit \$7, par année.

Un permis étant valide pour deux ans, un conducteur de véhicule de promenade devra débours \$38, lors du renouvellement de son permis.

EQUIPEMENT DE RESTAURANT NEUF OU USAGE 543-4441 J.-W. Picard Ltée 81, Jacques-Cartier ouest Chicoutimi

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 7

Mercredi 8 octobre 1980

48 pages

LA COPE 300 AU COMPTON

ALARME SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME APPROUVÉE PAR ULCC DANS LA RÉGION ALMA: 662-2063 CHICOUTIMI: 545-4006

le québec

Controverse

Le Québec se trouve au centre d'une controverse à propos d'une aide humanitaire qu'il aurait apportée à l'OPEP.

Page A 9

le canada

Rapatriement de la constitution

Les premiers ministres provinciaux se réuniront la semaine prochaine pour étudier les propositions mises de l'avant par le gouvernement fédéral relativement au rapatriement de la constitution.

Page A 16

le monde

Bombes atomiques

Les Israéliens demeurent actifs dans le domaine de l'armement nucléaire puisqu'ils fabriqueraient 18 bombes atomiques chaque année.

Page C 16

arts

Stage folklorique

Pour une troisième année, un stage folklorique pour enfants avec un contenu tout à fait spécial. Il aura lieu les deux premiers jours de novembre à l'U-QAC et est organisé par Claude Bourque.

Page A 15

Grève nationale des commis fédéraux

Accord de principe

La fin de la grève nationale des commis fédéraux était en vue, mardi soir, tandis que les négociateurs, épuisés, annonçaient la conclusion d'un accord de principe sur une nouvelle convention de travail.

MM. Don Johnston, président du Conseil du trésor et Andy Stewart, président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, ont fait cette déclaration commune au terme de 31 heures de négociations ininterrompues sous la direction du médiateur Jacob Finkelman.

Selon M. Stewart, toutes les questions importantes ont été couvertes, notamment la clause du coût de la vie, la réduction de la semaine de travail et la suspension des pénalités contre la grève illégale déclarée par d'autres syndiqués que les commis.

Plus tôt dans la journée de mardi, le gouvernement avait obtenu une injonction interdisant les grèves de solidarité aux membres de l'Alliance.

L'injonction a été prononcée par le juge A. A. Walsh, de la cour fédérale du Canada, qui avait ajouté que la situation était "dangereusement proche de l'anarchie".

L'injonction ordonnait aux 140.000 membres de l'Alliance de franchir les piquets de grève établis par les 40.000 commis en grève, membres du même syndicat.

Le vice-premier ministre Allan MacEachen devait annoncer par la suite que le gouvernement étudiait les mesures à prendre contre les fonctionnaires qui avaient participé à des grèves illégales. Le syndicat n'a reçu aucune assurance que des mesures disciplinaires ne seraient pas prises.

L'injonction émise par le tribunal prévoyait des amendes de \$5.000 ou un emprisonnement

d'un an pour les fonctionnaires se livrant à des grèves de solidarité.

Directive

Le syndicat, d'un autre côté, a donné ordre aux 7.000 commis dont le travail est jugé essentiel de franchir les piquets de grève. Lundi, une première injonction a ordonné à ces salariés de retourner au travail.

À Québec, les dirigeants syndicaux ont prétendu que la direction a mis en lock-out des commis dont le travail est jugé essentiel. Ils doivent s'adresser aux tribunaux, mercredi, pour corriger la situation.

Une autre question qui a été soulevée est celle de savoir en quoi consiste exactement les tâches essentielles des 7.000 commis. Dans un aéroport, par exemple, ces commis doivent-ils répondre aux appels téléphoniques?

Aéroports

À l'exception de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, les pompiers ont retournés au travail, mardi, et les aéroports ont pu ouvrir à nouveau.

Ces aéroports fermés étaient ceux de Toronto, London, Windsor, Regina et Whitehorse.

Mais à Sault-Sainte-Marie, les pompiers ont débrayé après être retournés au travail pour une heure seulement.

Le courrier au pays a été touché, d'un autre côté, par la fermeture temporaire de l'aéroport de Toronto.

Violence

La violence a éclaté à Ottawa et à Saint-Jean, Terre-Neuve.

À Ottawa, où se trouvent la moitié des grévistes, trois femmes grévistes ont été hospitalisées après avoir été heurtées par un motocycliste qui a foncé sur les piquets de grève.

À Saint-Jean, Terre-Neuve, la police a été appelée pour frayer un chemin parmi les piquets de grève à ceux qui voulaient travailler.

Le service postal, interrompu

lundi, est revenu normal mardi à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et à Vancouver.

À Montréal et à Québec, les bureaux de l'assurance-chômage sont restés fermés.

En Colombie-Britannique, les douaniers ont deux jours de retard dans la perception des droits d'accises, qui s'élevaient habituellement à environ \$2 millions par jour.

Requête de mise en tutelle

La CSN refuse de commenter

CHICOUTIMI (AB) — La CSN a refusé d'émettre tout commentaire au sujet de la requête présentée avant-hier par un groupe de syndiqués de l'usine Abitibi-Price à Alma, requête dans laquelle on demande au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de mettre leur syndicat en tutelle.

Le principal négociateur dans

le dossier et conseiller syndical à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), M. Jean-Pierre Simard a refusé de se prononcer sur le sujet.

Il semble par ailleurs que le ministre du Travail n'avait pas encore pris connaissance de cette requête hier, ce dernier étant à l'extérieur de ses bureaux, pour la journée.

Une chose est toutefois assurée: le dossier ne trainera pas trop longtemps puisque le ministre Johnson agit généralement avec diligence dans de pareilles situations.

Il importe de préciser que la mise en tutelle d'un syndicat est une mesure tout à fait exceptionnelle que le ministre n'a utilisée qu'à de très rares occasions.

Mairie de Roberval

Lucile Brassard candidate

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) — La grande question que se posaient de nombreux Robervalois depuis l'annonce de la tenue d'élections municipales dans leur ville a reçu une réponse, hier soir, quand Mme Lucile Brassard, conseiller sortant, a annoncé qu'elle briguerait les rangs à la mairie, le 2 novembre prochain.

Le rideau est tombé après deux mois d'attente. En effet, elle a déclaré à la presse réunie à son domicile son intention d'être candidate à la mairie, faisant donc la lutte au maire sortant, M. J.-Arthur Tremblay, en poste depuis sept ans.

Conseiller depuis novembre 1977, en excellente santé, Mme Lucile Brassard se sent d'attaque pour que Roberval "retrouve son leadership, change de visage".

Même si elle admire les qualités du maire sortant, la nouvelle candidate soutient que la "population aspire à plus que ce qu'a donné celui-ci".

Les nombreuses pressions tant de personnalités que de groupes du milieu l'ont convaincue qu'elle est en mesure d'accomplir cette mission de revaloriser Roberval, de sortir cette municipalité de son isolement, a-t-elle précisé au cours de la conférence d'information.

Elle avoue être très disponible, aussi disponible que l'exige la fonction du premier magistrat de Roberval. On sait que Mme Brassard est directeur des greffes au Palais de justice de Roberval.

Sa défense de Roberval constitue, croit-elle, un élément qui devrait faire pencher la population de son côté le 2 novembre prochain.

Son organisateur électoral est M. Gerry Duhamel.



OPPOSITION — Le maire J.-Arthur Tremblay de Roberval verra son siège contesté par Mme Lucille Brassard le 2 novembre prochain.

sommaire

- Annonces classées C 14
— Bandes dessinées A 14-15
— Bourse B 15
— Bridge C 2
— Décès C 15
— Finances B 14
— Horoscope C 2
— Mots croisés C 2
— Mot mystère C 2
— Sports B 1
— Télévision A 14

Pour nous rejoindre

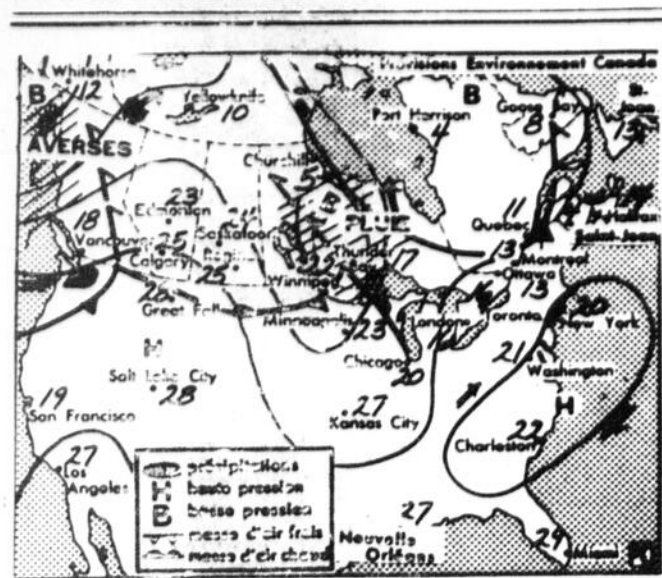
- Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Constitution et foetus!

OTTAWA (PC) — La Coalition pour la protection de la vie humaine a pressé, mardi, le gouvernement fédéral d'enchaîner les droits du foetus dans la nouvelle constitution canadienne.

"Le droit à la vie est un droit de la personne fondamentale sur lequel repose tous les autres", affirme le groupe dans un communiqué.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mercredi et après pour jeudi.

Abitibi, Témiscamingue: pluie, vent modéré, max. 12. **Judi:** nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, vallées de la Cateneau et du Lièvre, Laurentides, LAC-ST-JEAN, Mauricie: pluie, vent modéré, max. 12. **Judi:** nuageux.

SAGUENAY, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux, vent modéré, pluie en soirée, max. 14. **Judi:** nuageux, vent, quelques averse en matinée.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux, pluie en soirée, vent modéré, max. 13. **Judi:** quelques averse.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux, pluie en soirée, vent modéré, max. 13. **Judi:** pluie et neige.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, vent modéré en soirée, max. 12. **Judi:** pluie.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max
Vancouver	9	16
Victoria	8	13
Edmonton	5	22
Calgary	7	27
Regina	5	24
Winnipeg	7	24
Churchill	1	3
Toronto	8	16
Kingston	7	13
Ottawa	7	12
Montréal	8	11
Québec	6	10
Fredericton	7	10
Saint-Jean, N.-B.	7	9
Moncton	9	10
Halifax	10	14
Charlottetown	10	11
Saint-Jean, T.-N.	7	18

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 02h00 (2m.6cm) et elle sera basse à 13h15 (0m.4cm). Elle sera de nouveau haute à 14h30 (2m.5cm) et basse à 20h25 (0m.3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h05 (5m.2cm) et elle sera basse à 19h15 (0m.7cm). Elle sera de nouveau haute à 15h30 (5m.1cm) et basse à 21h30 (0m.5cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h25 (4m.5cm) et elle sera basse à 10h30 (0m.7cm). Elle sera de nouveau haute à 15h40 (4m.5cm) et basse à 22h45 (0m.6cm).

Ex-felquiste Rose avoue avoir perdu confiance dans le PQ

MONTREAL (PC) — Jacques Rose, ex-membre du Front de libération du Québec (FLQ), a indiqué que la cause de l'indépendance n'a plus besoin d'un tel groupement, mais il a par contre perdu confiance dans le Parti québécois.

Rose, reconnu coupable de complicité après le fait dans l'enlèvement du ministre québécois du Travail, M. Pierre Laporte, en 1970, a déclaré, au cours d'une entrevue à Radio-Canada que le PQ avait mis de côté sa thèse souverainiste afin de garder le pouvoir.

Il a réclamé la création d'un parti politique de travailleurs dévoué à la cause de l'indépendance du Québec, ajoutant que les dirigeants du PQ "faisaient des compromis inacceptables avec le gouver-

nement fédéral et leur propre pouvoir politique".

Il a aussi ajouté qu'il n'avait pas été impressionné par les propos contenus dans le rapport du gouvernement du Québec sur la Crise d'octobre. L'étude, qui n'a pas encore été rendue publique, souligne que les événements de la crise n'avaient pas été manipulés par les corps de police impliqués.

Le frère de Jacques Rose, Paul, est toujours emprisonné pour le meurtre de M. Laporte et doit comparaître devant la Commission de libération conditionnelle vendredi. Il a confié que si son frère n'était pas libéré cette fois-ci, un comité réclamant sa libération pourrait se mettre en branle. Il n'a pas voulu en dire plus.

Economie

Reagan critique la politique de Carter

PHILADELPHIE (AFP) — Le candidat républicain à la Maison-Blanche, M. Ronald Reagan, s'est engagé, mardi, à développer les activités des radios officielles américaines qui émettent vers les pays communistes.

"Sous le gouvernement Carter, la Voix de l'Amérique, Radio-Free Europe et Radio-Liberté, n'ont pas reçu le soutien dont elles avaient besoin", a déclaré M. Reagan à Philadelphie (Pennsylvanie), devant une communauté américaine d'origine polonaise. "Je vous promet que le gouvernement Reagan étudiera avec le Congrès les moyens de remédier à cette situation", a-t-il dit.

Acclamé par un millier d'Américains d'origine polonaise, rassemblés dans le préau de leur paroisse catholique de Philadelphie, M. Reagan s'est surtout attaché à critiquer la politique économique du président en se gardant de toute allusion à la situation sociale en Pologne.

D'autre part, l'escalade verbale entre les deux candidats à la Maison-Blanche, s'est accé-

lérée, mardi, à la suite des déclarations faites lundi soir par le président Jimmy Carter au cours de sa visite à Chicago (Illinois).

Carter accuse
M. Carter avait accusé le candidat républicain de vouloir couper le pays en deux. Les élections détermineront si "l'Amérique sera unifiée ou, si je perds les élections, les Américains seront divisés entre Blancs et Noirs, juifs et chrétiens, habitants du nord et du sud, des villes et de la campagne", avait déclaré le président.

Interrogé à ce sujet, M. Reagan a estimé que le président était "très mal informé et plein de préjugés" et qu'il "devait des excuses au pays". Il a estimé que M. Carter "avait atteint un niveau d'hystérie difficile à comprendre".

Dans une interview à la chaîne de télévision NBC, M. Reagan a d'autre part reproché à M. Carter d'utiliser ses pouvoirs de président sortant pour distribuer des subventions et obliger des membres de son cabinet à faire campagne pour lui "comme jamais dans l'histoire américaine".

Cambrioleurs pris la main dans le sac

CHICOUTIMI (MR) — Deux cambrioleurs ont

été surpris en plein travail par les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi, tôt hier matin.

Les deux individus s'étaient introduits dans l'épicerie d'accommodation 10-30, boulevard Mgr-Racine, dans le secteur Rivière-du-Moulin, en brisant une vitre, vers 2h30, hier matin. Malheureusement pour eux, un voisin avait connaissance de leur manège, et prévenait les policiers.

Ceux-ci cueillaient les cambrioleurs au moment où ceux-ci étaient à remplir une boîte de cigarettes. Il s'agit de deux individus de 19 ans, dont l'un est originaire de Sept-Îles et l'autre de Chicoutimi, qui étaient parfaitement inconnus des milieux policiers. Ils devraient comparaître sous peu en Cour des sessions de Chicoutimi.



PROCEUR ABSENT — Mes Louis-Charles Fournier et Gratien Duchesne ne pouvaient que consentir à une remise, hier, dans l'affaire Bernard Gevrey, dont l'avocat, le criminaliste Frank Schoofey, était absent.

Un 13ème ajournement

L'affaire Gevrey s'éternise au grand dam des procureurs

CHICOUTIMI (MR) — L'affaire Bernard Gevrey s'éternise, au grand désespoir des procureurs de la Couronne, qui ont dû consentir à un 13ème ajournement, hier, de l'enquête préliminaire que doit subir le ressortissant français en rapport avec le célèbre hold-up de l'hôtel Le Montagnais.

Cette nouvelle comparution de Gevrey s'est accompagnée de plus strictes mesures de sécurité: le tribunal regorgeait de po-

liciers, une surveillance spéciale avait été mise en place à l'extérieur du Palais de justice et le prévenu, considéré comme un maître de l'évasion, portait chaînes et menottes.

Le procureur du Français de 33 ans, le criminaliste montréalais Frank Schoofey, était absent, et c'est Me Louis-Charles Fournier qui s'est chargé de protéger les intérêts de Gevrey. L'absence de l'avocat de la défense n'a d'ailleurs pas été prise en compte par le représentant du minis-

tère public, Me Gratien Duchesne, qui avait assigné 15 témoins, dont trois policiers de Montréal, et les co-accusés de Gevrey dans cette affaire!

En dépit de quoi le juge Lucien Tremblay s'est refusé à prononcer un ordre de procéder, et a ajourné la cause à ce matin.

On se souvient que la dernière comparution de Gevrey au Palais de justice de Chicoutimi, le 18 septembre, avait donné lieu à un échange de coups entre lui-même et les agents de la paix.

Extorsion de fonds

Le juge inflige 90 jours de détention au prévenu

CHICOUTIMI (MR) — Le comptable Germain Perron, 30 ans, coupable d'avoir extorqué \$60,000 à une succursale de la Banque Nationale, purgera 90 jours de détention au cours des prochains week-ends.

Telle est la sentence rendue, hier, par le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de Chicoutimi, qui a pris en considération le chemin parcouru par Perron de-

puis l'époque de la commission de ces actes frauduleux, une époque que le juge a qualifiée de "mauvaise période" dans la vie du prévenu.

En fait, Me Guy Houle ne manquait pas d'arguments pour défendre son client. A l'époque même de sa comparution, au printemps dernier, Perron avait commencé à rembourser sa victime à raison de... \$650 par mois! Il avait alors réussi à déni-

cher un lucratif emploi de contrôleur-adjoint dans une firme montréalaise, et occupe encore aujourd'hui un bon emploi, après avoir complété des études. Il est marié et père de deux enfants.

En rendant sa sentence, le magistrat a donc tenu compte du fait que l'homme qu'il avait devant lui était parfaitement réhabilité, et n'a pas voulu lui imposer

une sentence qui mettrait en jeu l'emploi qu'il occupe. La sentence est toutefois assortie d'une ordonnance de probation qui oblige Perron à compléter le remboursement pour le moins impressionnant.

Le prévenu avait perpétré ces actes frauduleux alors qu'il était comptable pour le compte de la succursale du boulevard Harvey, à Jonquière, de la Banque Canadienne Nationale.

Meurtres "révoltants"

Le procureur s'en tient à une sobrie description des faits

LONDRES (AFP) — Le procès de trois meurtriers accusés d'avoir fait disparaître leurs six victimes en découpant leurs corps en petits morceaux avant de les brûler, s'est ouvert, mardi, devant le tribunal Old Bailey de Londres.

Devant le caractère "révoltant" de ces meurtres, le procureur M. David Tudor Price, a averti les jurés qu'il s'en tiendrait à la description la plus sobre des faits reprochés aux accusés. Selon l'accusation, M. Henry MacKenny (48 ans), inculpé des six meurtres, et ses complices inculpés de trois et quatre meurtres, ont tué pour de l'argent entre 1974 et 1978 cinq hommes et un enfant dont les corps n'ont jamais été retrouvés.

Le procureur a indiqué que les meurtriers, pour se débarrasser des cadavres, les avaient découpés à la scie, puis avaient réduit les os en bouillie à coups de mail-

lets, avant de "finir leur travail" à l'aide d'acide sulfurique, brûlant ce qui restait dans la che-

minée de l'appartement d'un des accusés.

FAITES COMME LUI EXIGEZ LE SYSTEME SUR MESURES

Data Terminal Systems

M. Régis Bouchard
Propriétaire
Boucherie
Davis
Arvida

Faites comme lui
Faites l'acquisition d'un système de caisse-enregistreuse Data Terminal Systems

650, chemin St-Thomas
CHICOUTIMI
549-1244

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051, BOUL. TALENT, CHICOUTIMI — 071 425 — TEL. 545-4474

Fondé le 1er octobre 1975

Édité et imprimé par

Le Progrès du Saguenay / Imprimeur

President du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

President-directeur général
Gaston VACHON

Directeur du marketing
Paul BERGERON

Tresorier
Jacques LAROUCHE

Directeur des ventes
Jean TREMBLAY

Directeur du tirage
Jean-Luc LAVOIE

Directeur de la distribution
Jean BELAND

Alme et les environs
695-6208-07

Abonnements et services à domicile
(sans frais interurbains)
545-4864

St-Félicien et les environs
879-3832

Annexes classées
545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Édité par
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courriel de la
Caisse-enregistreuse (no 3213)

Le QUOTIDIEN

TARIF

D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1.65 par semaine

Dans les dépôts
\$0.30 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$30.00
6 mois	\$50.00
1 an	\$100.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Malenfant fait déposer une action de \$1.1 million

Le juge Beaulieu se pliera à la décision du conseil

CHICOUTIMI (CF) — Le président de la commission municipale, le juge Richard Beaulieu, se pliera à la décision finale du conseil dans le dossier Malenfant, même s'il continue de croire que le règlement hors Cour déjà négocié soit la meilleure conclusion au litige.

Celui-ci a dit hier ne pas se scandaliser de la décision prise lundi par le conseil de Chicou-

timi de suspendre l'application du règlement hors Cour en attendant le dépôt d'une nouvelle opinion légale sur la question.

Il a par ailleurs indiqué qu'un revirement de ligne de conduite de la part du conseil de Chicoutimi ne serait pas de nature à faire obstacle à d'autres demandes ultérieures de la ville, auprès de la commission municipale. Par suite

d'une telle attitude, si la ville venait un jour requérir auprès de la commission l'acceptation d'un règlement d'emprunt d'un million pour régler le litige Malenfant, ses représentants auraient cependant droit "à un sourire en coin", a ajouté le juge.

Une action déposée

D'autre part, M. Malenfant a

fait déposer hier, par ses procureurs, son action en dommages-intérêts de \$1.1 million. Jusque-là, les démarches juridiques n'avaient pas dépassé le stade de la mise en demeure.

Son procureur, Me Roger Pothier, a indiqué que le contenu de cette procédure ne tenait pas compte des événements de lundi soir, alors que le conseil a

décidé de suspendre sa décision de payer les \$425,000 prévus au protocole de règlement.

Me Pothier a soutenu qu'une attitude intransigeante du conseil inciterait M. Malenfant à "gratter les fonds de tiroirs" en ajoutant d'autres réclamations non incluses à la présente poursuite. Il a donné pour exemple les pertes de profits subies par suite des retards ap-

portés à la réalisation du projet hôtelier.

L'action intentée par M. Malenfant n'aura de suite devant les tribunaux que si le conseil décide de ne plus accepter le règlement hors Cour déjà intervenu. Dans le cas contraire, la ville versera un dédommagement de \$425,000 et on ne reparlera plus de poursuite, ni d'aucune autre réclamation relativement à cette affaire.

Conférencier invité du club Lions

Francoeur traite du rôle social de ses journaux

CHICOUTIMI (GL) — Le président de la chaîne Unimédia, Jacques-G. Francoeur, n'a pas voulu aborder la question des négociations collectives qui s'amorceront bientôt dans deux entreprises de presse dont il est propriétaire, Le Soleil de Québec de même que les journaux Le Quotidien et le Progrès-Dimanche du Saguenay-Lac-Saint-Jean, précisant qu'il n'a nullement l'intention de négocier sur la place pu-

blique. Pour le président d'Unimédia, il n'est pas question de faire des déclarations qui pourraient être interprétées négativement à l'aube de la période de négociation. Il préfère attendre, et envisage l'avenir avec optimisme.

Conférencier invité lors d'un souper du Club Lions de Chicoutimi, M. Francoeur a répondu à de nombreuses questions en regard du fonctionnement d'une entre-

prise de presse. Il a également abordé le rôle social de journaux comme Le Soleil et Le Quotidien.

"Si nous abandonnions la publication des éditions du journal Le Soleil dans l'Est du Québec, nous aurions \$1 million de plus dans nos coffres à la fin d'une année", a soutenu Jacques-G. Francoeur.

Toutefois, il a dit que l'entreprise est consciente du rôle qu'elle a d'informer les

Québécois demeurant dans ce coin de la province, et il n'est pas question d'abandonner la formule actuelle.

En ce qui concerne Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Francoeur estime que la distribution partout dans le Haut du Lac-Saint-Jean, si elle était abandonnée, améliorerait certainement la situation financière de cette publication.

Encore là, selon M. Francoeur, il n'est pas

question de délaissier cette partie de la clientèle, l'objectif de l'entreprise étant de s'améliorer constamment surtout au chapitre de la distribution.

Imprimerie

Dans le domaine de l'imprimerie commerciale, le président de la chaîne Unimédia estime que le marché de l'avenir est du côté des États-Unis.

D'ailleurs, le groupe

qu'il contrôle a de nombreux contacts en plus de contrats déjà en vigueur qui représentent un chiffre d'affaires autour de \$20 millions annuellement.

En ce qui concerne l'imprimerie Saguenay, des projets sont à l'étude et des développements sont attendus pour bientôt. Le groupe Unimédia

veut aussi s'ouvrir à l'Europe.

Ainsi, un envoyé de l'entreprise est actuellement en Europe afin de voir les possibilités d'obtenir des contrats dans divers pays. Le coût du papier est le principal facteur qui fait que des entreprises de presse se tournent vers l'Amérique du Nord pour des

contrats d'impression.

Interrogé sur les récentes augmentations de la tonne de papier par les compagnies productrices, Jacques-G. Francoeur a déclaré que les clients en subiront les contrecoups. "Les entreprises de presse n'ont d'autre alternative", a avoué le président d'Unimédia.

A Chicoutimi

Augmentation de 50% des coûts de déneigement dans deux secteurs

CHICOUTIMI (CF) — Si le conseil de Chicoutimi devait s'en tenir aux soumissions présentées hier soir, le déneigement accordé par contrat coûterait, cet hiver, dans deux des trois secteurs touchés, pas moins de 50 p.c. plus cher que l'an dernier.

Pour tenter d'éviter cette situation, le conseil a délégué des fonctionnaires à Québec en vue d'obtenir la présentation d'une loi privée de nature à passer outre le recours aux soumis-

sions. On souhaite ainsi avoir la possibilité de négocier avec l'entrepreneur de l'an dernier un nouveau contrat comportant des majorations à peu près correspondantes à l'augmentation réelle des coûts.

Dans le secteur de la paroisse, le conseil a déjà accordé le contrat de déneigement à "Transport Julecain", qui a présenté une soumission de \$186,910, inférieure d'environ \$76,000 à celle présentée par l'entrepreneur qui avait obtenu le

contrat l'an dernier, "André Pilote".

Dans les deux autres secteurs concernés par le déneigement à contrat, l'entrepreneur de l'an dernier, M. Fernand Gilbert, a présenté les seules soumissions, haussées de 54 p.c. et 45 p.c., par rapport à 1979-80. Ces soumissions s'établissent ensemble à tout près de \$1 million.

Il s'agit d'une augmentation de pas moins de \$500,000, soit \$1.5 million sur trois ans, a souligné le directeur général.

A Québec, la délégation de Chicoutimi demandera le pouvoir de passer outre les soumissions pour tous les contrats de services où on juge qu'il serait plus rentable de négocier directement avec l'ancien entrepreneur, comme dans le cas de la cueillette des ordures ménagères.

Un seul compte de taxes

Pour l'année financière 1981, les contribuables de Chicoutimi

ne recevront qu'un seul compte de taxes, au lieu de trois, comme l'an dernier.

Le conseil a pris cette décision hier soir, par suite d'une recommandation du directeur des finances, selon qui cette politique permettra d'économiser environ \$950,000.

Au seul chapitre de la fabrication, on compte épargner \$25,000. En pertes de revenus et déboursés d'intérêts, on économisera de la sorte près de \$925,000.

Commission scolaire régionale du Lac-St-Jean

Problèmes avec les exemptions de l'enseignement religieux

ALMA (BM) — Faute de ressources financières, la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean ne pourra pas répondre à toutes les demandes d'exemption de l'enseignement religieux: seules les demandes faites avant le 30 juin dernier seront acceptées.

Selon le directeur général de la CSR, M. Jean-Claude Lindsay, la commission aurait besoin d'au moins \$15,000 pour répondre à toutes les demandes faites jusqu'à maintenant, soit 37. Or, elle n'a reçu que \$5,500 du bureau régional du ministère de l'Éducation à titre de subvention spécifique à l'exemption de l'enseignement religieux: elle en avait demandé le double.

Hier, M. Lindsay n'était pas encore en mesure de préciser le nombre exact d'élèves qui auront droit à l'exemption, le personnel de la CSR n'ayant pas terminé son travail de ventilation des demandes afin de déterminer celles qui ont été faites avant le 30 juin.

Le comité catholique de l'éducation reconnaît depuis 1974 le droit à l'exemption de l'enseignement religieux à ceux et celles qui en font la demande avec l'assentiment des parents. Le règlement du comité précise que la commission scolaire doit offrir, à la place de l'enseignement religieux catholique, "un programme d'enseignement ou de recherches personnelles dans l'ordre de la formation morale ou de la

connaissance du phénomène religieux".

Les commissions scolaires sont donc tenues de "prendre les mesures qui s'imposent pour donner un service adéquat

aux étudiants exemptés des programmes d'enseignement religieux". Or, à la CSR du Lac-Saint-Jean, les dépenses qu'entraîne l'utilisation de ce droit ne sont pas

prévues au budget et les subventions sont insuffisantes. Les dirigeants ont donc choisi de ne reconnaître qu'une partie des demandes d'exemption faites, pour

cette première année d'application du règlement.

Nouveau secrétaire

Dans un tout autre

ordre d'idée, le secrétaire général de la CSR, M. Réal Tremblay, quittera son poste bientôt pour devenir directeur adjoint au pavillon Wilbrod-Dufour.

On se souviendra que la CSR a créé, il y a quelques semaines, deux nouveaux postes d'adjoint au directeur afin de renforcer la structure administrative de la plus

grosse école du territoire. M. Tremblay a décidé de poser sa candidature à l'un de ces deux postes et elle a été retenue. Il était secrétaire depuis un an.

Potvin et Bouchard

La stratégie ou la colère?

JONQUIERE (AB) — La centaine d'employés des trois magasins Potvin et Bouchard de la région sont prêts à déclencher la grève, mais il est fort probable que la "stratégie" l'emporte sur leur colère, raison pour laquelle les trois magasins de Chicoutimi, Jonquière et Alma seront probablement ouverts ce matin.

Réunis en assemblée générale hier, les quelque 80 syndiqués ont rejeté les offres visant au renouvellement de leur convention collective dans une proportion de 98 pour cent pour ensuite voter en faveur de la grève, à 96 pour cent.

Affiliés à la CSD, les syndiqués semblent décidés à obtenir la parité salariale avec leurs collègues des autres entreprises régionales du même type où la CSN vient de négocier, soit chez Fercomat, Laurent Lapointe et Wells & Fils.

Pour obtenir la parité, les syndiqués doivent toucher des augmentations variant entre 20 et 30 pour cent, dépendamment des magasins et ce, pour la première année du contrat. Ils réclament une hausse de 14 pour cent l'an prochain.

La dernière offre patronale est très éloignée de cette demande. L'employeur a offert des augmentations de 12,5, 10 et neuf pour cent. Les syndiqués refusent le principe d'un contrat de

trois ans et sont également insatisfaits des offres au chapitre des vacances et congés.

Les parties se rencontreront à nouveau vendredi, raison qui explique la stratégie syndi-

Johnny Langevin, gérant municipal à Mistassini

MISTASSINI — M. Johnny Langevin agira comme gérant municipal de Mistassini à compter du 3 novembre prochain.

Cette décision a été prise lundi soir par le Conseil municipal à la suite de la recommandation du comité de sélection que présidait M. André Hébert. D'ici cette date, on finalisera les ententes avec lui.

Selon les commentaires exprimés l'engagement d'un nouveau gérant est sur la table depuis quelques mois déjà et l'on a voulu donner suite immédiatement alors que deux appels d'offres ont été faits en juillet et septembre. Le rapport financier de l'arena accuse un déficit d'opération de

\$7,385 dû à des opérations de compresseur, bris, fabrication de bancs. Les revenus ont été de \$83,802 contre des dépenses de \$91,187 laissant un surplus accumulé de \$13,889.

Tout le conseil a été unanime à rendre hommage aux membres de la corporation pour leur excellent travail. Le maire Simard ajoutait même que depuis 5 ans,

plus de \$100,000 d'immobilisations ont été affectés à même leur budget.

M. Clément Dumais a obtenu le contrat de l'enlèvement de la neige au montant de \$18,000. Dans le secteur rural, c'est l'entreprise Gaston Morin Ltée qui enlèvera la neige sur une distance de 52,39 kilomètres au prix de \$697 du kilomètre.

GAGNON ET MONETTE
AVOCATS

MARC GAGNON

ROBERT MONETTE

Centre d'achats
Place, du Royaume
Chicoutimi, Qué.
G7H 5N6

Tel. (418) 545-1888

St-Gelais **ELECTRONIQUE INC.**

1526, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
545-2828

Le service est à la base de notre commerce

Panasonic
à l'avant-garde du temps

Récepteur FM/AM/FM stéréo, magnétophone à cassette, tourne-disque automatique et enceintes acoustiques

Panasonic \$349⁰⁰
à l'avant-garde du temps

CLAUDE

JEAN-MARIE

ATELIER DE RÉPARATION

6 ELECTRONICIENS A VOTRE SERVICE PARTOUT AU SAGUENAY

POSSIBILITE DE CREDIT

CHARGEX
 VISA

ENTREPRISE LOCALE

Chez St-Gelais Electronique

TELE, CHAINES STEREO, VIDEO-CASSETTE

commentaire

Coupures dans les budgets des BCP

Où veut donc en venir le ministre Vaugeois?

Dans le domaine des bibliothèques publiques, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'efforce toujours de rattraper un retard qui était énorme, il y a quelques années. Très peu de nos municipalités peuvent se vanter d'avoir en bibliothèque au moins deux volumes par tête de population, ce qui serait normal.



Charles-Julien Gauvin

Il y a dix ans, avant l'implantation de la Bibliothèque centrale de prêts (BCP) qui distribue aujourd'hui ses services dans quelque 65 municipalités ou localités mi-urbaines, mi-rurales, de moins de 5,000 âmes de population, c'était le néant culturel sur une grande partie du territoire. La BCP a opéré un miracle. Ainsi dans les 65 municipalités dont la population atteint 110,000 âmes, 34,200 personnes ou 31 pour cent sont inscrites à leur bibliothèque locale. Ce qui, ces derniers temps, soulevait le plus fort enthousiasme, c'était de constater que les adultes devenaient de plus en plus des lecteurs assidus, entraînés qu'ils étaient,

plus souvent par leurs enfants, à la petite bibliothèque du village.

Ces quelques chiffres ne révèlent pas véritablement tous les progrès accomplis dans ce domaine. Car, la BCP c'est plus que cela. Tout un secteur de la population dans les municipalités qui ne pouvaient pas se payer un tel service de bibliothèque jouit aujourd'hui, en matière d'accessibilité culturelle d'une chance presque égale à tous les Québécois. La formule de la BCP a permis dans notre région de mettre à la portée des populations des petites localités en plus de la lecture, des collections d'œuvres d'art, une discothèque de près de 15,000 microsillons, une cinémathèque de quelque 300 films éducatifs ou de loisir, 1,265 jouets, et plus de 8 œuvres d'arts. En 1980, la BCP du Saguenay-Lac-Saint-Jean aura sans doute fait environ 500,000 prêts de toutes natures. C'est donc dire que le service fonctionne à plein rendement et qu'il trouve preneur.

Démunies comme elles l'étaient au début, les petites municipalités de la région pouvaient difficilement offrir des services experts. Depuis quelques années, la BCP s'est plus particulièrement préoccupée de la formation de per-

sonnel local en dispensant, tant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean, des cours d'animation culturelle et de bibliothèque.

L'objectif est de placer dans chacune des 65 municipalités de son réseau un fonds d'au moins 1,000 volumes, et de porter de 160,000 volumes environ sa capacité actuelle, à 220,000 volumes, dans les cinq prochaines années, soit atteindre deux volumes par habitant.

Mais, l'implantation de la petite bibliothèque publique s'est trouvée freinée dans sa lancée au cours de l'exercice 1979-80 et de celui de 1980-81. En effet, le gouvernement a brusquement coupé sa subvention annuelle à deux reprises, et celle-ci est passée de \$350,000 à \$314,500, cette année. Il s'en suit, comme la BCP du Saguenay-Lac-Saint-Jean en faisait récemment part au ministère des Affaires culturelles, dans un télégramme le 27 septembre dernier, que les administrateurs sont dans l'obligation d'arrêter les achats de volumes (nouveau et demandes spéciales) à compter du mois d'octobre 1980 et ce, jusqu'au 31 mars 1981 et qu'ils ne pourront pas remplacer d'abonnements aux périodiques pour l'année 1981.

Or, le gouvernement vient d'annoncer au début de l'année un nouveau plan de développement des bibliothèques publiques, mais seulement pour les municipalités de 5,000 âmes et plus.

Pourquoi d'une part, abandonner une œuvre si bien commencée auprès des petites municipalités, et mettre d'autre part, le paquet tout à coup dans la construction de grands édifices publics dans quelques villes du Québec. Il y a soudain, dans la nouvelle politique provinciale, une faille importante, une erreur flagrante qu'il faut s'empresser de corriger.

Sans doute, l'apport des petites municipalités qui n'est présentement que de \$0.50 par tête, devra-t-il être doublé pour permettre à notre BCP d'assurer son service essentiel. Mais nous ne pouvons pas comprendre pourquoi le ministère des Affaires culturelles se trouve dans l'obligation de réduire ses subventions si utiles pour apporter dans les campagnes et les petites banlieues des activités culturelles qu'on trouve déjà souvent à profusion dans les villes.

parole aux lecteurs

Pour une pastorale sociale télévisée

Dans la première lecture de la parole liturgique de dimanche, le 28 septembre, on lisait les paroles du prophète Amos comme suit:

"Malheur à ceux qui vivent bien tranquilles dans Jérusalem qui se croient en sécurité sur la montagne de Samarie. Couchés sur des lits d'ivoire vautreés sur leurs divans, ils mangent les meilleurs agneaux du troupeau, les veaux les plus tendres; ils improvisent au son de la harpe, ils inventent comme David des instruments de musique; ils boivent le vin à même les ampoules, ils se frottent avec des parfums de luxe, ils ne se tourmentent guère du désastre d'Israël. C'est pourquoi ils seront les premiers déportés".

On nous faisait aussi réciter la prière du Saint-Père pour le succès du synode ouvert à Rome vendredi, le 26 septembre, durant lequel les évêques vont étudier les problèmes

qui regardent la famille d'aujourd'hui, c'est-à-dire sa conservation même et son unité.

Combien plus efficaces seraient ces lectures et prières si elles étaient diffusées à la télévision au nom d'une pastorale sociale. Elles atteindraient une grande partie de nos familles chrétiennes de notre province, qui ne vont plus à l'église et vivent sans doute devant leur poste de télévision.

Présentement aux Etats-Unis, on peut voir par le truchement du câble, de nombreux programmes de pastorale télévisés par des pasteurs évangélistes, protestants et autres. Une émission nous vient aussi de Toronto, elles nous parviennent toutes durant soit le matin ou tôt en après-midi. On nous dit qu'un grand nombre de conversions se produisent par ce genre de pastorale. Ce qu'il en coûte? Est-ce que cela n'est pas

un danger de faire diminuer davantage le nombre des assistants aux offices de l'église paroissiale?

Ce qu'il en coûte? De grandes sommes d'argent, qui sont fournies par les auditeurs convaincus du bien fondé de ces émissions. La moisson est grande, mais grâce à la télévision, un seul ouvrier suffit pour atteindre des milliers de personnes. Quoi penser à la vue d'un Yankee Stadium rempli à pleine capacité? Ainsi qu'un stade olympique débordant de priants? L'Esprit dont parlait Jean XXIII serait-il en train de changer nos habitudes de pastorale? L'œcuménisme commencerait-il à se faire par la base de l'Eglise?

Donc les pasteurs qui sont à la tête de ces émissions télévisées, ont besoin de beaucoup d'argent pour en défrayer le coût et ils atteignent des milliers de

gens, mais ils n'enlèvent rien aux paroisses. Ils assurent statistique en main, que tous ces gens qui se rendent dans les stadiums sportifs, reviennent à leur église paroissiale. L'assistance à l'office dominical en est doublée et triplée et de plus la dime augmente.

Je veux encourager nos autorités religieuses locales à penser davantage à une pastorale, qui rejoindrait nos "églises domestiques", c'est-à-dire nos familles, où elles sont aujourd'hui.

Un enseignement basé sur la Parole de Dieu, qui colle aux besoins de 1980. Je sais que quelques émissions sont en place, comme Second regard et Sur le chemin du Roi, chacune a sa formule, mais il faut continuer à chercher...

Un fidèle de la base.
René Harnegnies,
943, Painchaud,
Québec
G1S 4L7
Le 4 octobre 1980.



L'ayatollah canadien

Notre peuple canadien, et plus particulièrement ceux que l'histoire appelle "Canadien français", est profondément atteint du cancer de

la peur. Son comportement est celui de passagers d'un navire que les tempêtes balottent d'un côté et d'autre.

Sans raisonnement profond, mais par instinct de peur, il se lance d'un bond du même côté. Et lorsqu'il réalise le nouveau danger, il traverse d'un bond de l'autre côté... Et c'est ainsi que le bateau canadien est sur le point de sombrer.

Dans sa peur, ce peuple met toute sa confiance dans un seul homme: l'ayatollah Trudeau. Celui-ci est entouré de députés "yes-men" qui ont tous peur de dire un mot et qui se courbent, le front dans la poussière, devant celui qui leur assure leur poste et leur pain quotidien: l'ayatollah Trudeau.

Ce dernier ambitionne depuis longtemps d'être l'unique et seul pair d'un soi-disant nouvelle confédération canadienne et à cette fin, il exploite habilement cette peur collective. Entouré de ministres qui lui doivent également leur pitance journalière, il fait semblant de leur donner quelque importance seulement pour sauver un peu la face, car il les voit chaque jour se courber en adoration, humblement et béatement devant leur ayatollah.

Et le navire canadien craque de toute part et menace à tout instant de se disloquer et de sombrer dans la tempête.

Ah, si tous nos gens voulaient adorer le vrai Dieu et s'humilier devant l'Eternel en lui criant, comme jadis les Apôtres dans la barque: "Seigneur, sauve-nous, nous périssions". Celui-ci, d'un geste, calmerait la bourrasque, il susciterait un Sauveur à son peuple et les gens du Canada retrouveraient la paix dans l'harmonie, la fraternité et le respect des uns et des autres: respect des différences ethniques, respect des pouvoirs hiérarchiques: fédéral, provincial, municipal. Il n'y aurait plus d'ayatollah canadien, mais un seul Dieu au ciel et une seule fraternité sur terre.

Peut-on encore espérer une telle merveille? Les Canadiens, les Québécois, les Ontariens et les autres accepteront-ils jamais une telle conversion? Ne faudrait-il pas un grand miracle pour leur ouvrir les yeux?

Dieu du ciel sauve-nous pendant qu'il est encore temps, car demain il sera trop tard!

Louis N. Hudon
C.P. 1173
Chicoutimi

Nos parents vivaient-ils avec le stress?

Nos prédécesseurs vivaient avec les mêmes dimensions que nous et n'étaient pas assis sur leurs lauriers. Pour ceux et celles qui craignent l'avenir, qui pensent que ça n'a jamais été "pire"... il faudrait s'armer de patience et de tolérance pour se répéter que chaque époque fournit ses situations de "stress".

Petit retour en arrière...

Quand les plus vieux parlent des années "trente" (1930) ce temps de crise les a bouleversés. Quand ils racontent les guerres de 1914-18, ou celle de 1939-45, les mots à retenir sont: pauvreté - misère - peur - inquiétude - bombardements - conscription - rationnement de certains aliments - etc... les lourdes épreuves, telle celle de donner des fils pour les combats d'outre-mer dont plusieurs ne sont jamais revenus, sont la preuve que les situations alarmantes ou "stressantes",

les assiégeaient de multiples façons.

Installés dans un petit patelin, avec un regard sur le monde par la radio et les journaux nous retrouvons une époque différente et une façon différente de la vivre qu'il est nécessaire de découvrir: - moyens de communications peu développés - pas de salaire - pas de chômage - pas de travail - pas d'assurance-maladie - pas de grandes écoles -...Mais, comment vivaient-ils?

Toujours selon les anciens, la stabilité des couples a marqué ces années. Puis, la grande famille a constitué une force invincible, force tellement grande... que c'est à elle que nous devons d'avoir conservé notre race, notre religion, notre culture, nos richesses. Mais, pour donner plus de justice à ces années, il faut noter qu'une foi inébranlable a orienté cette époque. Comment ont-ils réussi à vaincre ces situations de stress?

Nos ancêtres faisaient-ils mieux silence que nous? Etaient-ils plus simples, moins capricieux?

Avec leurs faiblesses et leurs tâtonnements, nous les regardons lutter pour leurs droits, leurs devoirs, leur langue... Croyez-vous qu'ils ont laissé à d'autres le soin de leurs enfants? Ont-ils compté leurs heures de travail? Ces deux notes méritent des applaudissements... Si vous ajoutez cette façon de vivre dans la nature, de connaître ses caprices et ses soubresauts, vous les retrouvez plus aguerris que nous, peut-être qui recherchons beaucoup le confort et la quiétude. Nous ne pouvons nier qu'ils donnaient beaucoup d'eux-mêmes, donc ils se réalisaient pleinement. Dans un équilibre fabriqué par une réalisation plus grande de toutes leurs possibilités nous les retrouvons plus forts, plus alertes et mieux avertis.

Les situations stressantes ne méritent pas qu'on les fabrique à notre manière, par nos craintes, nos peurs, nos attentes anxieuses, ces stimuli et ces changements que nous recherchons. C'est pourquoi, les personnes qui se laissent trop facilement capter et décontenancer par tout ce qui bouge... se retrouvent fatiguées, amoindries, éparpillées, alourdies et déroutées.

Que pensez-vous de l'instabilité d'un couple? D'où provient-elle? Pourquoi les jeunes redoutent-ils l'avenir?

Quelques exemples de stabilité des couples anciens...

Vous les retrouvez dans la même maison, pendant des décennies, certains racontent que dès qu'ils étaient déplacés, ils dépérissaient. Vous possédez peut-être ce fauteuil, cette berceuse qui appartenait à grand-mère? Vous regardez la mode du temps dont certains vêtements

châles, couvertures, pièces anciennes, tricots, qui se transmettaient aux petits-enfants. Les veillées au coin du feu, l'entretien des jardins, les lectures en famille, le travail lent et ordonné, les parties de cartes, la conservation des petites choses... que nous jetons aujourd'hui, nous invitent à retrouver un peu de cette sagesse qui en a caractérisé plusieurs.

Pour aller de l'avant, devant le fait que l'on tue... que l'on se tue... et que l'on nous tue... pour faire triompher toutes les peurs possibles... devant l'exploitation honteuse de toutes les facultés émotionnelles du plus petit et du plus grand... devant ces reportages, ces massacres, ces embouteillages, ces prédictions, ces vengeances, ces prétendus dangers... IL FAUT TOUT FAIRE POUR RETROUVER UNE CERTAINE STABILITE.

De tous ces mots, quoi retenir? Ceux et celles

Etiennette Pedneault,
Ville de La Baie,
P.Q.
Front commun pour le respect de la vie

Etudiants peu informés

Sciences politiques: un cours à rendre obligatoire

JONQUIERE (JS) — "Le cours de sciences politiques au niveau collégial devrait être un cours obligatoire et ceci pour tous les étudiants inscrits dans les concentrations générales et professionnelles."

C'est en ces termes, que M. Marcel Boulais, professeur de sciences politiques au Cégep de Jonquière, commente les résultats d'une étude, réalisée auprès de 1.423 étudiants fréquentant une vingtaine de cégeps du Québec, sur les connaissances de ces derniers en politique.

Ainsi, dans sa dernière édition la revue Education-Québec reprend les conclusions du sondage réalisé au début de 1979, qui révélèrent que les étu-

diants de niveau collégial sont dans l'ensemble peu informés sur les phénomènes politiques voire même sur les acteurs de la scène politique provinciale et fédérale.

Ainsi, 94% des étudiants interrogés ne savent pas le nom du lieutenant-gouverneur du Québec, 73% ne connaissent pas le nom du premier ministre de l'Ontario, 76% des cégepiens ignorent le nombre de députés à l'Assemblée nationale, 86% ne connaissent pas le nom des partis politiques et 42% avouent ne pas connaître leur propre député tandis que 95% connaissent Guy Lafleur.

Outre ces chiffres éloquentes, une bonne majorité des



PROF — M. Marcel Boulais, professeur de sciences politiques au Cégep de Jonquière.

étudiants interrogés affirment que M. Michel Chartrand est ministre du Travail et 22% ont pu identifier trois lois adoptées ces dernières années.

Plusieurs phénomènes viennent expliquer cette dépolitisation des étudiants. M. Boulais mentionne entre autres les préjugés que l'ensemble de la population véhicule à l'endroit de la politique, la spécialisation hâtive des étudiants qui a pour conséquences d'annihiler l'intérêt des jeunes aux phénomènes qui les entourent et la crainte de la propagande.

Sur ce dernier aspect M. Boulais souligne que les étudiants ont peur de s'inscrire à des cours de sciences politiques par crainte du communisme.

On pense en effet, au niveau de la majorité des étudiants, que de tels cours c'est de la propagande communiste.

Equipements publics

Pression du CRD auprès du fédéral et du provincial

JONQUIERE (GL) — Le conseil régional de développement Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau interviendra auprès des autorités fédérales et provinciales dans le but d'exiger la prolongation de l'entente auxiliaire sur les équipements publics, laquelle prendra fin le 31 mars 1981.

Il s'agit d'un dossier prioritaire de l'organisme pour la prochaine année. A date, cette entente a permis des investissements de \$9,7 millions dans la région soit \$2,5 millions à Alma, \$4 millions à Saint-Félicien, \$2,2 millions à Ville de La Baie et \$1 million à Jonquière.

La requête du CRD sera transmise aux ministres Guy Tardif des Affaires municipales, Jacques Léonard responsable de l'OPDQ et Pierre De Banné de l'Expansion économique régionale.

Dans son examen de la situation, le CRD estime

que ces ententes Canada-Québec, appliquées particulièrement à l'intérieur des régions-ressources, contribuent à défrayer les coûts des équipements publics essentiels à la réalisation de projets industriels d'importance.

Par ailleurs, le conseil a fait connaître d'autres dossiers prioritaires

d'intervention d'ici la fin de l'année 1980.

Ainsi, le 27 octobre des représentants du CRD se présenteront devant un comité spécial de la Chambre des communes chargé d'étudier les perspectives d'emploi pour les années 80.

Entre-temps, le CRD poursuit ses démarches auprès du ministre québécois des Transports afin de connaître les in-

tentions du gouvernement concernant l'amélioration de la route 169 entre Roberval et Saint-Félicien.

Enfin, la CRD a fait savoir que Mme Bernadette Audet, présidente de l'AFEAS et vice-présidente aux Affaires sociales de l'organisme, présidera désormais le comité des transports du CRD. Elle succède à M. Raymond J. Girard.

Firme Dallaire et Laforte

Explications exigées

ROBERVAL (JG) — Tant et aussi longtemps que la firme Dallaire et Laforte n'expliquera pas au conseil le pourquoi des hausses vertigineuses contenues dans le dernier rôle d'évaluation dont elle est l'auteur, la municipalité ne lui versera aucun honoraires.

C'est la décision prise, hier soir, par le conseil qui au moment du dépôt du rôle d'évaluation pour 1981 avait souhaité des explications au

sujet d'une augmentation de 161 pour cent de la valeur locative et de 28 pour cent dans la colonne des valeurs imposables.

En effet, dans le rôle d'évaluation confectionné par cette firme, la valeur locative est passée de \$1,065,740 à \$2,715,740 tandis que les valeurs imposables augmentent de 28 pour cent: de \$75,708,800 à \$95,402,800.

Semaine des sciences

Tout un éventail d'activités

CHICOUTIMI (JS) — Du 17 au 26 octobre prochain, se tiendra dans la région, tout comme partout ailleurs en province, la semaine des sciences, à laquelle participera l'Université du Québec à Chicoutimi et les institutions collégiales du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Au chapitre des activités qui se dérouleront au cours de cette semaine, on retrouvera entre autre la visite des laboratoires de l'Université du Québec, la présentation d'expositions et autres manifestations à caractère scientifique à lesquelles la population régionale sera invitée à participer. Dans un commu-

niqué publié par l'organisation provinciale de cette semaine, on rappelle que la tenue d'une telle manifestation a pour objectif de sensibiliser le grand public au domaine de la recherche scientifique, tout en faisant connaître les différentes organisations qui oeuvrent dans ce domaine.

Activités

D'une façon plus détaillée, soulignons que cette semaine débutera vendredi le 17 octobre, alors que six clubs scientifiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean présenteront une exposition à Place du Royaume de Chicouti-

mi. Parmi les clubs qui participeront à cette exposition, on retrouve le Club Sirius (astronomie), des aquarophiles, des mycologues, des biologistes et des ornithologues.

De plus, l'Université du Québec à Chicoutimi ouvrira les portes de 12 de ces laboratoires le mercredi 22 octobre. Quant à la ville de Chicoutimi, les différents clubs de loisirs scientifiques de la ville organiseront une journée d'animation appelée le mercredi eureka.

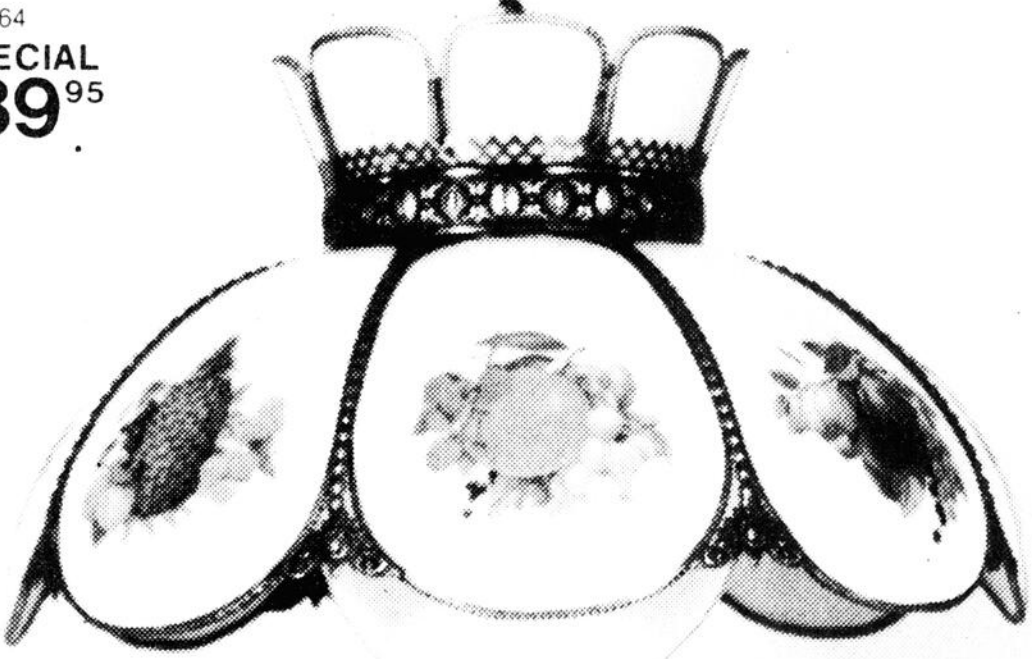
Enfin, au niveau des institutions collégiales de la région, elles feront connaître leur programmation plus tard.

boiteau lumineux

Embellit la lumière

Lampes Tiffany suspendues en verre avec motifs de fruits. Ampoules en sus.

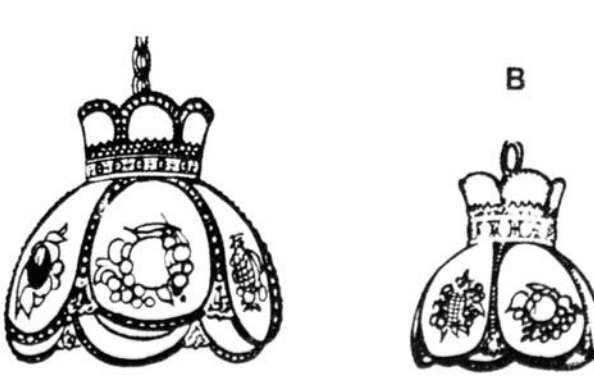
177664
SPECIAL \$89⁹⁵



Aussi disponibles


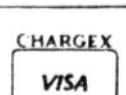
A 229518
SPECIAL \$74⁹⁵

B 101543
SPECIAL \$59⁹⁵



N'oubliez pas de visiter notre rayon de cadeaux.

PLACE DU ROYAUME


Reclame

12^e ANNIVERSAIRE

Rabais de 40%


3 JOURS SEULEMENT
9-10-11 OCT. '80

sur velours côtelé chez Sears



4⁷⁹
mètre
Val.: \$7.99 m

Mélanges de 85% coton et 15% polyester. Velours côtelé semi-large. Choix de marine, brun, beige, rouille. #12094.



4¹⁹
mètre
Val.: \$6.99 m

Même composition que ci-dessus, mais côtes plus étroites. Choix des mêmes couleurs. #12084.

RABAIS 25%
Sur tissus à carreaux pour chemises sport.

Rég.: \$1.99
1⁴⁹ m
Flanellette à carreaux, 90 cm large (36"). Choix de couleurs variées. #13843.
Rég.: \$3.69

2⁷⁷ m
Broadcloth à carreaux, 115 cm large (45"), couleurs variées. #13940.

Aussi: **RABAIS 25%** sur tissus d'automne variés.
Val.: \$6.98 à \$11.99

5¹⁹ à 8⁹⁹ mètre
Tissus — (Rayon 36)

Les mentions rég. ou étai de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears.
Achetez par téléphone en composant 549-8240.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus.

fourre-tout



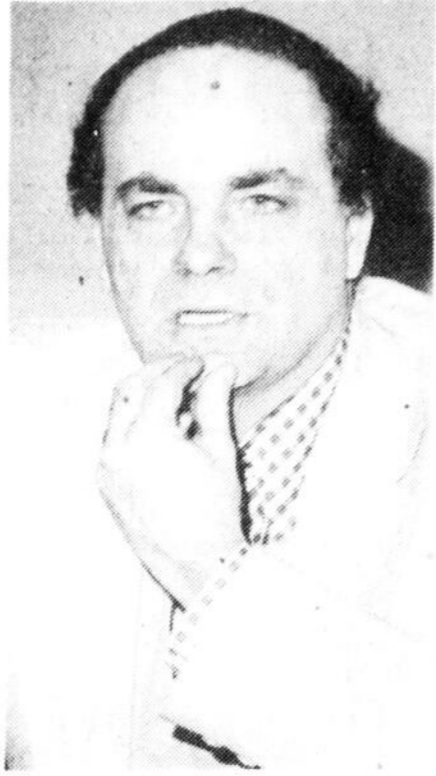
marcel rivard

L'homme-autruche

C'est reconnu, les austriches ont la fâcheuse manie de se précipiter sur tous les objets métalliques qu'elles rencontrent et de les avaler.

Or, on vient de découvrir un "homme-autruche", un sujet de Sa Majesté. Véritable homme tire-lire, il a stupéfié les chirurgiens londoniens qui lui ont ouvert le ventre pour en retirer 336 pièces d'un demi-penny, onze pièces d'un penny, quatre pièces d'un shilling et 27 morceaux de fil de fer de tailles diverses, pour un total de 3 kilos de ferraille.

Ai-je besoin de préciser que notre bonhomme a déjà fait plusieurs séjours dans des établissements psychiatriques?



Un gros arbre sur son auto

Gilles Duffault, vice-président et directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux, doit voyager en taxi, ces jours-ci, à la suite d'une mésaventure en forêt.

Devant la hausse vertigineuse des prix de l'énergie et voulant également mettre en pratique les invitations de "Participation", il s'est transformé en forestier pour faire son "bois de poêle" pour l'hiver.

Mais il n'avait certes pas pris toutes les précautions, puisque l'un des arbres qu'il venait d'abattre, a penché du mauvais côté pour enfoncer le toit de son véhicule.

Mon informateur n'a pu dire si Gilles Duffault allait retourner en forêt ou achèterait son bois à \$35 la corde.

Bingo annuel au Beaumanoir

Ce soir, à compter de 19h30, ce sera le bingo annuel organisé par le Foyer Beaumanoir.

Il s'agit d'une activité organisée par un groupe de bénévoles au profit des résidents du foyer.

L'an dernier, on avait accueilli quelque 250 personnes et amassé des profits de l'ordre de \$800; évidemment, on compte bien, cette année, dépasser ces chiffres.

Tous les bénévoles, les parents et amis des bénéficiaires ainsi que le public sont cordialement invités.



Le "caplan" roule sur la plage

Il n'y a pas qu'au Saguenay et, surtout, sur la Haute-Côte-Nord que le "caplan" roule sur la plage, au cours de la dernière partie du mois de mai.

Un tel phénomène se produit à quelques endroits à travers le monde et il est sans contredit fort couru de ceux qui aiment faire une pêche rapide.

En Afrique du Sud, dans les environs de Natal, c'est aussi par centaines (ou par milliers?) que les amateurs de sardine profitent de la marée argentée pour cueillir, par tous les moyens possibles et imaginables, des seaux de ce succulent poisson.

Cascadeur Kiwanis

Ronald Roberge est le nouveau président du corps de tambours et de clairons le Cascadeur Kiwanis de Ville de La Baie.

Les autres membres du nouvel exécutif sont Bertrand Côté, vice-président; Lévis Charest, trésorier; Michèle Dufour, secrétaire et Serge Dorval, directeur.

Quatre autres directeurs seront nommés très prochainement.

Le corps de tambours et de clairons existe depuis déjà 10 ans et il était présidé, l'an passé, par Mme Lucette Simard. Il compte actuellement 45 membres et l'objectif de la prochaine année est de recruter 25 nouveaux membres.



De l'autre côté du rideau de fer

A compter de lundi, ne tentez pas de rejoindre Jean-Eudes Bergeron, le directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean; il ne sera pas là!

En fait, il participera du 13 au 16 octobre au congrès de l'Alliance coopérative internationale qui se tiendra à Moscou-la-Russe.

C'est en tant qu'administrateur du Conseil canadien de la coopération que Jean-Eudes Bergeron a été délégué à ce congrès dont le thème sera "Les coopératives en l'an 2000" et auquel plus d'une quarantaine de pays du monde seront représentés.

aujourd'hui



Les USA ont "neutralisé" la présence russe à Cuba, selon Harold Brown.

Mercredi, le 8 octobre 1980.

Principaux anniversaires historiques:

1979 — M. Harold Brown, secrétaire d'Etat américain à la Défense, déclare que les Etats-Unis ont "neutralisé" la présence de soldats soviétiques à Cuba en réactivant leur base navale aérienne de Key West, en Floride.

1978 — Le gouvernement israélien décide d'envoyer la totalité des sept membres de sa commission ministérielle de défense à Washington pour la reprise des négociations avec l'Egypte.

1977 — Auguste Uncena Barranech, chef de la minorité basque espagnole, est assassiné à Guernica.

1975 — Violents combats à Beyrouth et dans le nord du Liban font 25 morts entre milices chrétiennes et musulmanes.

1973 — Les Etats-Unis demandent au Conseil de sécurité de l'ONU l'arrêt des combats entre Israël, l'Egypte et la Syrie.

1966 — Emeutes antigouvernementales à Trieste.

1954 — Les forces communistes occupent Hanoi.

1945 — Le président Harry Truman des Etats-Unis annonce que les secrets américains ne seront partagés que par la Grande-Bretagne et le Canada.

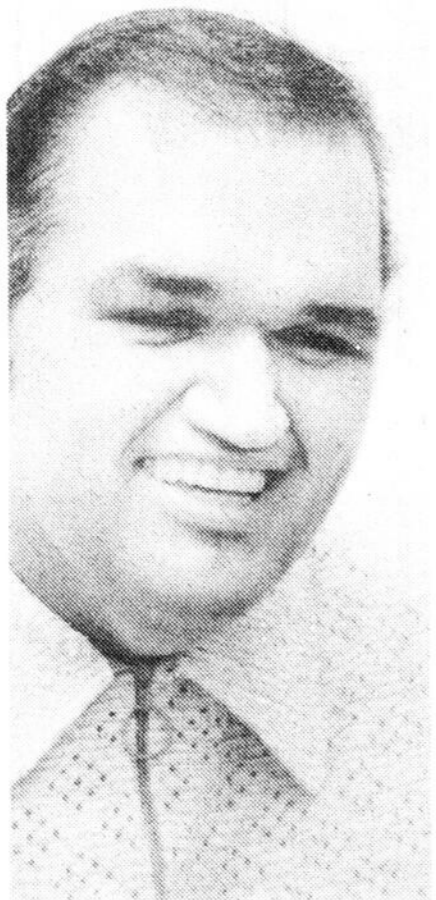
1939 — Incorporation de la Pologne occidentale dans le Troisième Reich.

1912 — Le Monténégro déclare la guerre à la Turquie.

— Ils sont nés un 8 octobre

— Allison Cockburn, poète écossais (1713-1794).

— Juan Peron, président argentin (1895-1974).



Bénévoles hors pairs

A sa première journée sur une série de quatre au Saguenay, la collecte de sang de la Croix-Rouge aura été couronnée d'un franc succès.

Alors qu'on ne réussissait pas, au cours des deux dernières années, à atteindre l'objectif de 300 qu'on s'était fixé pour la clinique organisée au Parc de la Colline, dans le secteur Nord de Chicoutimi.

Un porte-parole de l'organisation de cette collecte a tenu à souligner le magnifique travail de Daniel Vaillancourt (photo) et de son équipe du secondaire V de l'école Charles-Gravel et de toute l'équipe de bénévoles. Incidemment, un comité de téléphone avait été mis sur pied parmi les étudiants du secondaire V, ayant pour tâche d'entrer en communication avec tous les anciens donateurs.

"Cela a été tellement formidable, a dit le porte-parole, que les gens de la Croix-Rouge aimeraient bien que l'équipe d'ici suive la Croix-Rouge à travers toute la province".



Deuxième gagnante de \$10,000

Marina Pépin, de la rue Roussel, de Chicoutimi, se remet merveilleusement de ses émotions, en compagnie de son fils Nicolas, après avoir encaissé un lot de \$10,000 à la loterie instantanée Trio, le deuxième gros lot de cette loterie dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Elle-même propriétaire des Accommodations M. Pépin, de Chicoutimi, la gagnante a acheté son billet chanceux à son propre commerce; il s'agit incidemment du premier gros lot découvert à cet endroit.

"On n'est jamais si bien servi que par soi-même", devait déclarer, et pour cause, en riant la chanceuse.

Réorganisation de la librairie

Pour les librairies Dus-sault-Garneau, qui comptent une succursale à Chicoutimi, quatre mois de négociations intensives ont permis la signature de diverses ententes devant permettre une réorganisation complète de l'entreprise, tant en ce qui concerne sa propriété que sur le plan financier et opérationnel.

Un communiqué de la Société québécoise de développement des industries culturelles affirme que dans les mois à venir, un plan de redressement visera à assurer une meilleure rentabilité de l'entreprise tout en réévaluant sa présence à certains endroits (Chicoutimi?) pour tenir compte d'un équilibre à créer dans la vente du livre au consommateur.

Sur le nouveau conseil d'administration de ce plus important réseau de librairies au Québec, on retrouve notamment Pierre Tisseyre, l'époux de Michèle.

rendez-vous

Assemblées des AFEAS: Christ-Roi — Ce soir, à 19h30, au Centre communautaire du Christ-Roi; **Sacré-Coeur** — Ce soir, à 19h30, au centre paroissial; **Saint-Georges** — Ce soir, à 19h30, sous-sol de l'église; **Sainte-Thérèse d'Arvida** — Ce soir, à 19h30; **Saint-Edouard de Port-Alfred** — Ce soir, à 20h00; **La Grande-Ligne** — Ce soir, à 19h30.

Assemblées des familles monoparentales — KENO-GAMI: réunion demain soir, à 20h00, au Mémo, rue King-Georges, Kénogami (local de l'Age d'Or). Terme: relations parents-enfants. Inf: 547-2928 ou 548-5594; **LA BAIE:** dégustation de vins et fromages organisée par Ressource au profit de l'association, demain soir, à 21h00, Hôtel Mont-Mars. Inf: 544-8797 ou 544-4309.

Alma

Sécurité de la vieillesse et allocations familiales — Un représentant du ministère de la Santé et du Bien-être social sera à votre disposition pour vous informer à propos des prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, des allocations familiales, des allocations au conjoint, aujourd'hui, au Service d'informations et de références du Lac, 453 ouest, Sacré-Coeur, 2ième plancher, de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Tél.: 662-6034.

Chicoutimi

Club de photos — Encan matériel photographique et critique diapositives, ce soir, à 19h30, au Centre socioculturel.

L'Armée de Marie — Les 13 et 14 octobre, l'Armée de Marie accueillera le père Marie-Dominique Philippe, O.P., au Carrefour du Bon-Conseil, porte 688, rue Racine. De 14h00 à 16h00, conférence et à 19h00, messe.

Journée amicale — Les anciennes de l'École Normale du Bon-Conseil intéressées à la Journée amicale prévue pour dimanche, sont priées de faire parvenir leur nom et adresse avant le 20 septembre à: Mme Marguerite Michaud, C.P. 278, Chicoutimi, a/s Thérèse Lépine.

Rencontre eucharistique — Demain soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Sainte-Rose, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Ambulanciers Saint-Jean — Collecte annuelle aujourd'hui. Les cadets de Bagotville passeront le soir par les demeures. On compte sur la générosité des gens.

Assemblée spéciale — Pour

les paroissiens de 65 ans et plus de Saint-Isidore de la Rivière-du-Moulin. Assemblée cet après-midi, à 14h00, en vue de préparer une rencontre avec le ministre des Affaires sociales.

Cliniques externes — Lundi, jour de congé férié, les cliniques externes du Centre hospitalier de Jonquière seront fermées toute la journée. Les services d'urgence fonctionneront comme à l'accoutumée.

Association des parents de jumeaux — Réunion dimanche soir, à 19h30, au CLSC de Chicoutimi-Nord, 222, rue Saint-Ephrem. Pour informations, contactez Lise Loiselle à: 543-9554.

Comité d'école — Réunion générale ce soir, à 19h00, à la polyvalente Charles-Gravel. Pour tous les parents des élèves fréquentant l'école. Election de trois membres pour compléter le comité.

Filles d'Isabelle — Cercle Saint-Jean-Baptiste, assemblée lundi soir, à 20h00, élection.

Bible — Aux gens désireux d'approfondir la bible, de se joindre à nous pour des réunions d'études et de partage, communiquez à: 543-0811.

Comité Mieux-naitre — Prochaine réunion mardi soir, à 20h00, au CLSC Chicoutimi (secteur Nord). Sujet: cohabitation du bain Leboyer, relations parents-enfants, etc. S'adresser à toute personne intéressée à la naissance et à l'accouchement.

Delisle

Conseil des loisirs — Assemblée générale dimanche soir, à 19h30, au Centre des loisirs de Delisle.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tels.: 542-6612, 543-0594, 543-7787 ou 547-0445.

Marché aux puces — Vente demain, de 12h00 à 17h00, salle des Chevaliers de Colomb, Kénogami. Cette vente est organisée par les Dames catholiques anglaises de Kénogami.

Club Kiwanis Saguenay — Souper hebdomadaire tous les mercredis soirs, à 18h30, Hôtel Paul-Baillargeon, Jonquière.

Société horticole — Dimanche soir, à 20h00, invitation aux membres et futurs membres à se joindre à nous, au Centre culturel du Mont-Jacob. Montage audio-visuel sur les aménagements paysagers de la ville, dégustation de bières et fromages.

Retraités d'Alcan — Partie de cartes pour samedi soir, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Laurent, Jonquière. Nombreux prix de présence.

Grâce au CRIQ

La technologie à la portée des PME manufacturières



CRIQ — Le directeur commercial du Centre de recherche industrielle du Québec, Clément Boivin estime qu'une dizaine de projets innovateurs dans le domaine des PME manufacturières sont en marche au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CHICOUTIMI (GL) — Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une dizaine de projets innovateurs dans le domaine des PME manufacturières sont soumis à l'attention du Centre de recherche industrielle du Québec et sont en voie de réalisation. Hier, la direction

commerciale de cette corporation publique dont le rôle est d'assister les industries manufacturières québécoises, a tenu une séance d'information visant à faire connaître l'organisme et se sensibiliser du même coup aux besoins régionaux. Toutefois, peu d'en-

trepreneurs ont assisté à cette séance. Ce sont les représentants des commissariats industriels de la région qui ont participé en plus grand nombre. Cette situation est facilement explicable, et selon le directeur de la section commerciale du

CRIQ, Clément Boivin l'organisme est en étroite relation avec ces personnes à travers la province.

"En fait, ce sont eux qui font le travail préliminaire dans la préparation d'un dossier d'intervention pour une entreprise manufacturière auprès de notre corporation", a précisé M. Boivin.

Par ailleurs, Clément Boivin déclare que le CRIQ veut mettre la technologie moderne à la portée des PME québécoises. En ce sens, la corporation met à la disposition des entreprises une équipe multidisciplinaire d'une centaine de scientifiques.

La majorité des travaux effectués par le CRIQ sont à contrat pour des entreprises manufacturières qui ont besoin de support technique.

Au sujet des projets régionaux qui mijotent, Clément Boivin avoue qu'il ne peut en parler précisément car il faut tenir compte de la confidentialité des dossiers.

Toutefois, il a indiqué que le projet d'exploitation des tourbes au Lac-Saint-Jean est le plus sérieux et s'effectue en collaboration avec le Conseil économique d'Alma.

(Photo Karl Tremblay)

Parc industriel

Le conseil acquiesce à la demande de la corporation

VILLE DE LA BAIE (GL) — Les autorités municipales de Ville de La Baie ont acquiescé à une demande de la Corporation de promotion industrielle de la Baie des Ha! Ha!, et paieront 25 pour cent du coût d'une étude de localisation d'un deuxième parc industriel dans la municipalité.

Cette décision des membres de l'administration doit accélérer le processus d'implantation d'un deuxième parc industriel, et signifie que les relations entre les deux organismes s'améliorent considérablement.

En fait, l'idée d'aménager un deuxième parc est reconnue par la direction de l'infrastructure industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce et il s'agit de réaliser l'étude de localisation évaluée à \$30,000.

L'étude envisagée comporterait deux volets:

— étude de localisation à partir de deux sites potentiels, celui près de l'aéroport de Bagotville et l'autre adjacent aux terrains de la compagnie Alcan;

— un plan d'aménagement du site choisi à condition que dans un délai de six mois suivant le dépôt du premier rapport, la ville s'engage fermement à se porter acquéreur d'une partie des terrains visés par l'étude de localisation.

Lors de la dernière séance du conseil, les élus municipaux ont accepté de s'engager dans ce processus. Toutefois, des discussions entre la corporation et les autorités municipales vien-

dront préciser le projet.

De plus, des démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole seront entreprises afin de demander que certaines zones soient modifiées pour permettre l'installation de ce deuxième parc industriel.

Entre-temps, le commissaire industriel de Ville de La Baie, Gérard Viau participe à un

colloque à San Francisco, qui concerne les erreurs à éviter dans l'implantation d'un parc industriel.

Ce dernier accompagne un fonctionnaire du gouvernement du Québec qui est délégué à cette fin.

Ententes auxiliaires

Les membres de l'administration de Ville de La Baie feront parvenir une résolution aux auto-

rités de l'entente-cadre Canada-Québec sur les équipements publics signifiant leur intention à l'effet que cette entente soit renouvelée à son expiration le 31 mars 1981.

C'est le responsable du bureau du MEER à Alma, Paul-André Cantin qui est à l'origine de cette demande, et les membres de l'administration municipale à Ville de La Baie en ont reconnu la pertinence.

L'Hydro se préoccupe du sort de la ouananiche

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La rivière aux Saumons prend une très grande importance dans les études préliminaires sur le développement hydroélectrique de la Chamouchouane.

S'adressant aux hommes d'affaires au dîner organisé hier midi à l'auberge La Diligence, la Caisse d'épargne économique Dolbeau-Mistassini, M. Claude Grégoire, de Chicoutimi, a fait remarquer que l'Hydro-Québec mettra tout en oeuvre pour préparer d'autres terrains pour la fraye et l'élevage de la ouananiche.

Le conférencier a indiqué que l'Hydro-Québec analysera toutes les suggestions qui viendront des organismes ou des citoyens dans cette consultation qu'elle réalise présentement auprès de la population.

Si ce projet se réalise, selon le directeur gé-

ral de l'Hydro à Chicoutimi, l'impact économique sera très grand dans le secteur. Dans le plus fort des travaux, on compterait jusqu'à 7,000 employés.

Quant aux aménagements actuels de la Chute à l'Ours, une rencontre a déjà eu lieu avec la corporation sur les implications du premier barrage qui aurait lieu à cet endroit. M.

Grégoire admet qu'il faudra compenser par une relocalisation de certains équipements.

L'étude préliminaire de ce projet d'envergure a coûté \$1.5 million alors que celle de l'avant-projet sera de l'ordre de \$20 millions de dollars démontrant ainsi l'importance que l'on attache à la réalisation de cet aménagement de la rivière Chamouchouane.

Thornburn Equipment prend de l'expansion

CHICOUTIMI (GL) — Une firme de Chicoutimi spécialisée dans la vente d'équipements hydrauliques dans l'industrie, Thornburn Equipment, a investi \$200,000 pour la construction d'un nouveau local dans le parc industriel du Haut-Saguenay.

Les travaux de construction ont débuté

lundi et devraient se terminer le 15 décembre. Cet investissement permettra la création de trois nouveaux emplois.

Un des responsables de l'entreprise, Réal Boucher a expliqué que les locaux du boulevard Talbot ne sont plus adéquats et qu'il fallait à tout prix investir dans de nouvelles installations.

Commissariat industriel

Nouvelles orientations à définir selon J.-A. Tremblay

ROBERVAL (JG) — Le commissariat industriel du Roberval métropolitain qui regroupe les municipalités de Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Chambord, Sainte-Hedwidge et Roberval devra se repenser, se définir une nouvelle orientation.

C'est l'idée émise par le président de cette commission depuis les débuts, il y a sept ans, M. J.-Arthur Tremblay, hier soir, en réponse au conseiller A.-Guy Laroche. Dans sa question, ce dernier a soulevé que l'absence fréquente de quorum lors des réunions de cette commission, un certain désintérêt des municipalités environnantes participantes, exigeaient qu'on repense le commissariat industriel du Roberval métropolitain.

A peine la question était-elle posée par le conseiller Laroche que le président Tremblay a abondé dans le même sens, ajoutant même deux façons de "renouveler ladite commission".

Ce serait de modifier le mode de représentation des municipalités et, peut-être, si la constitution le permet, intégrer des

corps intermédiaires au sein de la commission.

A la tête de la commission depuis sept ans, le maire Tremblay estime que du sang neuf serait bienvenu, disposé à laisser la place à d'autres.

Le "suivi" des dossiers

Dans un autre temps, le conseiller Laroche a déploré le manque de suivi de certains dossiers. Il a cité en exemples le projet d'esquisse de l'aménagement du centre-ville, les panneaux touristiques trop écrits petitement.

Il attribue cette situation au fait que les conseillers, ce qui n'était pas le cas dans le passé, ne sont plus responsables de certains dossiers, le tout reposant sur les épaules du maire.

Le maire s'en est sorti, le sourire au coin des lèvres, rappelant au conseiller qu'il fait parti intégrante du conseil lequel prend les décisions.

Loin d'être désarmé, le conseiller Laroche est revenu à

la charge en souhaitant que le maire prenne l'initiative de féliciter un gagnant en prenant comme exemple le candidat du Parti québécois dans le comté de Roberval, M. Michel Gauthier, nouvellement nommé dimanche dernier.

A cela le maire Tremblay a dit aimer tout le monde, qu'on félicitait par une résolution et qu'il ne mélangait pas le municipal et le provincial et le fédéral... toujours en riant.

Certes, le conseiller Benoit Bouchard a appuyé le conseiller Laroche, à ce sujet. Mais, dans son discours d'adieu, on sait qu'il abandonne la scène municipale, il fait l'éloge du maire Tremblay avec qui il a débuté il y a sept ans comme conseiller. Il a loué les qualités de M. Tremblay en termes très élogieux.

A l'approche des élections, même si le maire Tremblay n'a pas d'adversaire, il a marqué des points, hier soir, par ses réparties faciles et le sourire...

Il a même avoué qu'il "savait être politicien" quand il le fallait.

CENTRE RASOIR FINE LAME

Vente — Réparation — Pièces de rasoirs électriques Toutes marques

GRATUIT à l'achat d'un rasoir électrique:

- 5 ans de service.
- 30 jours d'essai.
- Produit de marque "Au poil".

Vente et aiguisage couteaux et ciseaux

Marques réputées telles que:

Sabatier — Victorinox — Henckels — Wils — Fine Lame.

CENTRE RASOIR FINE LAME

CHICOUTIMI

PLACE DU ROYAUME

TEL.: 545-2474

Lessard sur la Côte vous offre un choix de robes et costumes sophistiqués qui feront de vous une femme remarquable... vous ferez tourner les têtes sur votre passage.

une division de

DISTRIBUE PAR

Lessard sur la Côte

543-3324 405 EST, RACINE CHICOUTIMI

Syndicat des producteurs de bois de la région

Projet d'achat de l'usine St-Raymond

CHICOUTIMI (CF) — Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean espère être en mesure d'annoncer d'ici quelques semaines des développements nouveaux au sujet du projet d'achat et de transformation de l'usine Saint-Raymond, de Desbiens.

Le secrétaire général du groupe, M. Marc Tremblay, a donné cette indication hier, à l'issue d'une visite en forêt et d'une conférence d'information organisées par les Sociétés sylvicoles de la région et le ministère des Terres et Forêts.

On s'attend à recevoir incessamment le dépôt des études de faisabilité et de rentabilité du projet commandées par le gouvernement, ce qui permettra au Syndicat des producteurs de bois de préciser son orientation dans ce dossier qui lui "tient à coeur".

Le projet Saint-Raymond consiste à transformer certaines installations de la papeterie de Desbiens, de manière à permettre une production de papiers spéciaux à partir des arbres feuillus de la région.

Actuellement, le potentiel régional de feuillus demeure à peu près inutilisé. D'après M. Tremblay, il faudrait couper environ 200,000 cordes de feuillus pendant dix ans pour enlever le seul bois mort laissé en forêt.

Outre cette considération, le potentiel annuel d'exploitation de la forêt de feuillus du Saguenay-Lac-St-Jean s'établit à 150,000 cordes, soit exactement le besoin en approvisionnement de l'éventuelle usine transformée de la Saint-Raymond.

Le Syndicat des producteurs de bois complète actuellement un contrat de livraison de 12,000 cordes d'arbres feuillus à l'Italie. Des transformations législatives promulguées récemment à la communauté économique européenne ont retardé la livraison de plus de 9,000 cordes de bois. On interdit maintenant l'importation de bois non écorcé. On se prépare néanmoins à remédier à la situation et on s'attend à ce que tout soit rentré dans l'ordre au cours des prochaines semaines.

Ce contrat de livraison de feuillus doit permettre un écou-

lement de bois pour une période de cinq ans.

M. Tremblay a par ailleurs indiqué qu'on se trouvait à négocier une nouvelle possibilité d'exportation européenne annuelle de 200,000 cordes de bois feuillu. Ce contrat servirait l'ensemble de la forêt de feuillus québécoise.

La sylviculture

De la conférence de presse d'hier, il est ressorti que les trois sociétés sylvicoles de la région auront aménagé, à la fin de la présente année, environ 3,400 acres de boisés, à raison d'une récupération d'environ six cordes à l'acre. Quelque 400 propriétaires de boisés en ont profité.

Il s'agit d'un rendement à peu près égal à celui de l'an dernier.

En matière de reboisement, les trois sociétés présentent un bilan de quelque 350 hectares, regarnis d'environ 700,000 plants.

On estime qu'environ 10 p.c. de la forêt régionale se trouve présentement sous aménagement. Il appert que les barrières budgétaires freinent l'accroissement

de cette proportion, mais que d'autre part, il ne serait guère

utile, pour le moment, de trop augmenter la production de

feuillus par l'aménagement, faute de marché pour l'écouler.



VISITE EN FORET — M. Hugue Méthot, gérant de la Société sylvicole du Saguenay, et M. Alain Simard, responsable du service de la forêt privée, pour la région, au ministère, ont participé à l'orga-

nisation de la visite en forêt destinée à donner un aperçu du travail d'aménagement réalisé dans les boisés privés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sainte-Monique

Quiproquo au sujet du système d'éclairage

SAINTE-MONIQUE (BM) — Les membres du conseil municipal de Sainte-Monique demanderont au ministère des Transports du Québec les raisons pour lesquelles ce dernier refuse d'installer à l'entrée du village un système d'éclairage là où on a procédé, l'été dernier, à la réfection de la route.

Dans une lettre rendue publique à l'assemblée du conseil, lundi soir, un porte-parole du ministère souligne qu'il n'y a

pas lieu d'installer un système d'éclairage à l'entrée de Sainte-Monique étant donné le peu de monde empruntant cette route. Insatisfaits de cette réponse, les édiles de cette municipalité comptent bien demander des explications supplémentaires.

Elections

Deux sièges de conseiller seront peut-être l'objet d'élec-

tions, le 2 novembre prochain, à Sainte-Monique: ceux occupés présentement par Mme Danielle Maltais et M. Lucien Boily.

Il est d'ores et déjà acquis que Mme Maltais, qui est au conseil depuis trois ans, ne demandera pas le renouvellement de son mandat; quant à M. Boily, conseiller depuis cinq ans, il n'a pas encore pris de décision.

Delisle

Deux conseillers forcés de mettre leur siège en jeu

DELISLE (BM) — Deux conseillers de la municipalité de Delisle, MM. Rémi et Maurice Maltais (aucun lien de parenté), devront mettre leur siège en jeu aux élections du dimanche 2 novembre prochain.

Ainsi en a décidé le sort lors d'un tirage effectué lundi soir, à l'occasion d'une assemblée du

conseil. On a dû procéder ainsi parce qu'à la suite de la fusion du Canton Delisle et de Saint-Coeur-de-Marie, en août 1979, tous les membres du conseil avaient été élus en bloc; pour se mettre au diapason des autres municipalités, où une partie seulement des sièges du conseil sont l'objet d'élections une année donnée.

Subvention

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales, a confirmé par lettre le versement d'une subvention de \$50,000 à la municipalité pour l'agrandissement et la réfection de son centre des loisirs situé dans le secteur de Delisle. Cette subvention a été accordée dans le cadre du Programme d'aide aux équipements communautaires.

Déficit de l'OMH

\$138,092 à Métabetchouan

METABETCHOUAN (BM) — La municipalité de Métabetchouan devra déboursier près de \$14,000 pour éponger sa part du déficit de l'Office municipal d'habitation qui s'élève à \$138,092.

C'est ce qui ressort du budget de l'OMH de Métabetchouan déposé lundi soir, à l'occasion d'une assemblée du conseil.

L'office administre, dans cette municipalité, 42 logements destinés aux familles à faibles revenus. La plus grande partie du déficit, soit 90 pour cent, est épongée par la Société d'habitation du Québec.

Informatique

D'autre part, la municipalité de Métabetchouan se mettra bientôt à l'heure de l'informatique en faisant mettre sur pied un programme informatisé pour les comptes de taxes.

Selon le secrétaire de Métabetchouan, M. Jacques Gagné, ce changement permettra à la municipalité d'envoyer ses comptes de taxe dès le début de janvier au lieu de les faire parvenir aux contribuables en février comme on avait l'habitude de le faire.

Déficit de l'OMH

\$85,000 à Hébertville

HEBERTVILLE (BM) — Le déficit prévu de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville pour l'année 1981 dépassera les \$85,000 dont 90 pour cent seront défrayés par la Société d'habitation du Québec, le reste étant du ressort de la municipalité.

Dans le budget de l'Office municipal, déposé lundi soir à l'assemblée du conseil, l'on prévoit des dépenses de \$133,000 et des revenus de \$47,388. L'office administre 30 logements à loyer modique dont 10 sont réservés aux personnes âgées et 20 aux familles à faibles revenus.

Elections

Deux conseillers municipaux ont terminé leur mandat et devront mettre leur siège en jeu, aux élections du 2 novembre, à Hébertville.

A siège numéro 2, M. Martin McNicoll, qui est au conseil depuis sept ans, a déjà indiqué qu'il laisserait la place à d'autres. Au siège, numéro 3, M. Robert Duchêne a également terminé son mandat; il n'a pas encore annoncé s'il en demanderait un nouveau. La journée de mise en nomination a été fixée au dimanche 19 octobre pour toutes les municipalités où il doit y avoir élections.



lance son concours "Au plaisir"

Courez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour 2 à la Barbade



Comment participer

C'est toujours un plaisir de vous voir: voilà pourquoi nous avons organisé ce concours! Pour participer, il suffit de remplir un billet de participation, que vous trouverez à toutes les caisses de tout magasin la Baie. Puis, faites-le valider par un employé de la Baie, (celui qui vous a servi, le caissier ou tout autre) et déposez votre billet dans les boîtes prévues à cet effet, situées au bureau de Voyages la Baie du centre-ville (au cinquième), de Versailles, Laval, St-Bruno ou Chicoutimi, ainsi qu'au bureau de crédit de Dorval, Rockland, Boulevard ou Place Vertu. Participez aussi souvent que vous le voulez. Il n'y a pas d'obligation d'achat.

Prix

Le prix consiste en un voyage d'une semaine pour deux à la Barbade avec Vacances Fiesta. Ceci comprend: le transport aérien, aller-retour via Air Canada, le transport entre l'aéroport et l'hôtel à la Barbade, un séjour de 7 nuits dans une chambre avec cuisinette à l'hôtel Sand Acres, le service d'un représentant de Vacances Fiesta, un sac de plage Fiesta.

Règlements du concours

- Toute personne de 18 ans ou plus peut participer à ce concours.
- Les employés de la Baie, de Vacances Fiesta ne peuvent participer à ce concours.
- Le concours débute le 29 septembre pour se terminer le 25 octobre 1980. Tous les billets de participation doivent être déposés dans les boîtes prévues avant la fermeture des magasins le 25 octobre 1980.
- Il n'y aura pas de substitution de prix.
- Le voyage devra être effectué entre le 15 mai et le 15 octobre 1981; il est sujet à disponibilité au moment de la réservation.
- Les taxes d'aéroport et les frais de service de l'hôtel seront défrayés par les gagnants.
- Aucun achat n'est requis.
- Le tirage aura lieu à 12h30, le 5 novembre 1980, au bureau de Voyages la Baie du centre-ville, au cinquième. Le gagnant sera avisé et son nom publié.

La Baie a payé tous les frais exigibles, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Tout litige quant à la tenue du concours ou à l'attribution de prix pourra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Détenteur d'un permis du Québec.



3, Place du Royaume
à l'intérieur de votre
Magasin La Baie
près du comptoir de crédit
Tél.: 545-7671

DEMANDEZ-NOUS LA LUNE... OU PRESQUE

Vous pouvez utiliser les cartes de crédit: La Baie, Master Charge ou Visa.

Concernant une aide humanitaire à l'OLP Le Québec au centre d'une controverse

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral vérifiera le bien-fondé de certaines allégations voulant que le Québec ait accordé une aide humanitaire à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).
C'est le député libéral de Kitchener, M. Peter Lang, qui souleve la question hier au cours de la période

des questions à la Chambre des Communes en se fondant sur des informations parues dans certains journaux.

Soulignant que l'aide d'une province à l'un des protagonistes dans le conflit au Moyen-Orient pourrait être perçue comme un appui à l'une

des deux factions et pourrait même miner la position du Canada sur la scène internationale, M. Lang a demandé à M. Louis Duclos, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, de faire enquête.

Celui-ci a acquiescé immédiatement à la demande du député de Kitchener. Il a ajouté que le Canada ne reconnaissait pas l'OLP et qu'il ne lui avait jamais octroyé d'aide humanitaire mais qu'une assistance de \$5.7 millions avait été dirigée vers l'agence des Nations-Unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens.



Réunion des premiers ministres Lévesque participera activement

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, entend participer activement à une réunion des premiers ministres provinciaux qui se déroulera à Toronto le 14 octobre prochain, à la demande du premier ministre manitobain Sterling Lyon.

Interrogé à sa sortie d'une réunion des députés du Parti québécois mardi à Québec, M. Lévesque a expliqué qu'il se rendrait volontiers à cette rencontre interprovinciale mais qu'il n'avait pas encore reçu confirmation qu'elle se tiendrait.

Selon des informations qui circulaient au caucus, la réunion aurait été convoquée par M. Lyon pour former un front commun des provinces

face à la décision d'Ottawa de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne.

M. Lévesque a également affirmé qu'aucune décision ne serait prise avant cette date au sujet des élections générales au Québec cet automne ou l'an prochain.

Il a confirmé que le caucus des députés du Parti québécois demeurerait très divisé sur la question.

La tenue d'élections générales sera de nouveau débattue aujourd'hui mercredi au conseil des ministres, en attendant que le chef péquiste prenne connaissance des derniers

sondages commandés par son parti sur l'humeur électorale des Québécois.

La plupart des 67 députés péquistes, y compris la nouvelle recrue de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, ont participé au caucus à huis-clos qui a duré toute la journée.

Centre autonome pour cancéreux

QUEBEC (PC) — La région de Québec pourrait être dotée d'ici un an d'un centre autonome pour cancéreux en phase terminale.

Ce projet, qui en est encore au stade exploratoire, a été lancé par les docteurs Jean-Louis Bonenfant

et Louis Dionne, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il a été soumis à divers intervenants du milieu lors d'une rencontre qui a eu lieu plus tôt cette semaine et doit faire l'objet d'une autre réunion d'ici un mois.

Cette première rencontre réunis-

sait des représentants de sept grands hôpitaux de la région de Québec, du Conseil des services sociaux (CSS), du Conseil régional des services sociaux et de santé (CRSSS), de la Faculté de médecine de l'université Laval et du ministère des Affaires sociales.

AIDE APPORTEE — Représentant l'Organisation de la libération de la Palestine, à Ottawa, Abdullah Abdullah voyait d'un très bon oeil l'aide humanitaire que la province de Québec voulait apporter à l'OLP. Pourtant, Ottawa ne reconnaît pas ce mouvement. (Laserphoto PC)

Tremblay réclame des élections

QUEBEC (PC) — Le député indépendant de Gouin à l'Assemblée nationale, M. Rodrigue Tremblay, a réclamé mardi la tenue d'élections générales pour cet automne au Québec.

Dans une déclaration remise à la presse, M. Tremblay affirme que le gouvernement Lévesque "n'a plus le mandat de gouverner face à une crise constitutionnelle qu'il a lui-même créée".

Selon M. Tremblay, par le vote référendaire du 20 mai dernier, "la partie la plus importante du programme politique du parti au pouvoir a été rejetée par 60 pour cent de l'électorat".

Le député de Gouin était ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement péquiste jusqu'à son limogeage, en septembre 1979.

Selon M. Tremblay, le gouvernement Lévesque aurait dû démissionner à la suite du référendum, mais il a préféré "agir en fonction de considérations partisans et électoralistes plutôt qu'en fonction de l'intérêt supérieur du Québec".

Le député croit que le gouvernement québécois n'est plus en position pour résister "au coup de force" que M. Trudeau tente actuellement en essayant de rapatrier unilatéralement la constitution.

Aussi, il suggère la tenue d'une élection pour cet automne.

M. Tremblay n'a cependant pas l'intention de dévoiler ses intentions personnelles avant le déclenchement officiel d'une élection générale, et il a refusé de dire s'il sera de nouveau candidat, et sous quelle étiquette, si scrutin il y a.

Le groupe PCMM en situation précaire

QUEBEC (PC) — Le plus important fabricant indépendant de pneus industriels au Québec, le groupe PCMM Ltée, serait dans une situation financière précaire.

C'est du moins ce que rapportait hier le quotidien québécois Le Soleil dans une dépêche en provenance de Thetford-Mines.

Selon le journal, la Banque mercantile a rappelé la marge de crédit de l'entreprise, pris possession de l'administration et fermé les deux usines du groupe, à Thetford-Mines et à Sherbrooke, vendredi dernier, mettant ainsi à pied quelque 200 employés.

Les quatre centres de service et de distribution demeurent cependant ouverts. Ces centres sont situés à Thetford-Mines, Saint-Georges-de-Beauce, Matane et Asbestos-Hill.

Rejoint par le quotidien québécois, le président du groupe, M. Gaétan Métivier, s'est refusé à tout commentaire.

Le groupe PCMM Ltée a été formé en mai 1979 lors de la fusion des compagnies "Pneus Métivier Ltée", de Thetford-Mines, et "Les produits de caoutchouc Marquis Inc.", de Sherbrooke.

Prise de position

QUEBEC (PC) — Trois organismes voués à la défense des droits de la femme ont pris position dans le présent conflit entre le gouvernement fédéral et ses 40.000 commis en grève depuis 10 jours.

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) de la région de Québec, et la section de Québec de la Fédération des femmes du Québec blâment le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnson, pour son "manque de compréhension et d'humanité envers ces fonctionnaires pour qui l'indexation des salaires est une question de survie économique".

VENTE ANNIVERSAIRE de SUZY

C'est la Vente Anniversaire de Suzy mais tous les cadeaux sont pour vous.

VESTES

en velours, côtelé doublure en "Sherpa"

Rabais de

30%

Reg. \$75 - \$85 maintenant \$49.99 & \$59.98.



Les PANTALONS

en velours côtelé les plus populaires chez Suzy

AU PRIX INCROYABLE DE

\$17.98



ROBES SELECTÉES

Rabais de

30%

Tricot velours et imitation suède. A 30% de rabais vous en voudrez plusieurs.



Egalement d'autres rabais sur nos pantalons de choix, manteaux d'hiver, jupes, chandails et chemisiers.

Hâtez-vous, la vente se termine le 18 octobre!

Suzy continue de réduire ses prix sur les vêtements à la mode que vous désirez porter maintenant.

SUZY SHIER

Satisfaction garantie ou argent remis AVEC SOURIRE.

GALERIES JONQUIERE
542-4685

CENTRE-VILLE JONQUIERE
542-7654



A LA POLONAISE — La Polonaise Halina Strazek a quitté il y a quelques jours son pays natal et accueille dans le cadre de la "Semaine polonaise" les nombreux visiteurs qui se rendent voir de près une partie du riche héritage de son peuple.

(Photolaser PC)

Pour faire échec à Trudeau

L'Union populaire songe à former un front commun

QUEBEC (PC) — L'Union populaire souhaite former un front commun de toutes les formations politiques pour faire échec au plan Trudeau quant au rapatriement de la constitution.

"Nous devons prendre tous ensemble les moyens nécessaires pour résister à ce nouveau coup de force dirigé contre le peuple québécois", déclare le président de l'Union populaire, M. Henri Laberge.

Le parti indépendantiste fédéral a déjà l'appui du Nouveau Parti Démocratique, section du Québec, affirme M. Laberge, mais le chef du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne, ne s'est pas présenté hier à la conférence de presse que devaient donner conjointement les deux leaders.

M. Laberge a expliqué l'absence de M. Lavigne en soulignant que ce der-

nier "était en opération interne au sein de son propre parti."

La position du NPD-Québec est différente de celle adoptée par le chef national Ed Broadbent, ce qui place M. Lavigne et sa formation dans une situation délicate. "Mais M. Lavigne continue d'être d'accord avec nous et il demeure solidaire de mes propos", a assuré M. Laberge.

L'Union populaire compte aussi obtenir l'appui du Crédit social de Fabien Roy, du Parti des travailleurs du Québec, des formations politiques québécoises et des centrales syndicales.

M. Laberge a songé à solliciter l'appui de certains députés libéraux fédéraux du Québec, mais il dit avoir modifié sa stratégie après avoir vu certains de ces députés, en apparence dissidents, se rallier bien vite à la décision du gou-

vernement dans l'affaire des chasseurs F-18.

Assurance-chômage

Action-chômage dénonce l'attitude de certains directeurs régionaux

QUEBEC (PC) — Des représentants de l'Alliance de la fonction publique et du comité Action-chômage de Québec ont dénoncé, hier, l'attitude de certains directeurs régionaux de l'assurance-chômage.

Au cours d'une conférence de presse, M. Jean Ouellette, représentant régional de l'Alliance, et Mme Jeanne Lalonde, porte-parole d'Action-chômage, ont soutenu que ces directeurs avaient imposé de nouvelles suspensions à des employés désignés qui s'étaient présentés au travail, mardi matin, conformément aux termes de l'injonction émise la veille par la Cour fédérale.

Ces employés avaient déjà écopé de suspensions variant de un à cinq jours, la semaine dernière, parce qu'ils avaient entonné l'hymne national "O Canada" à toutes les trente minutes sur les lieux de leur travail en guise d'appui à leurs collègues en grève.

En prolongeant la paralysie qui frappe quatre des cinq bureaux de l'assurance-chômage depuis déjà plusieurs jours dans la région de Québec, la partie patronale tente de rejeter l'odieux de la grève sur les syndicats, ont-ils soutenu.

Après avoir qualifié ces agissements de "quasi criminels", M. Ouellette a révélé que les avocats de l'Alliance envisageaient de déposer des plaintes pour outrage au tribunal contre les directeurs en question.

Selon lui, environ 75

des quelque 125 employés de l'assurance-chômage dont les services sont considérés comme essentiels seraient encore sous le coup de suspensions.

De son côté, Mme Lalonde a affirmé que la situation était insoutenable, précisant que l'on

estime à 50,000 le nombre des chômeurs qui sont touchés.

"C'est pas aux chômeurs qu'il faut s'attaquer, c'est au chômage", a-t-elle lancé, soulignant que l'attitude de la partie patronale était une "incitation à la violence et à la criminalité".

Mme Lalonde a révélé que des chômeurs privés de nourriture lui avaient fait part de leur intention de s'adonner éventuellement au vol pour subvenir à leurs besoins.

Pour protester contre cette situation et sensibiliser le public au problème, le comité Action-

chômage et l'Alliance de la fonction publique ont décidé d'organiser une manifestation conjointe, jeudi prochain.

Les manifestants se rassembleront devant le Musée du Québec et défilent ensuite jusqu'au bureau principal de l'assurance-chômage.

En Grande-Bretagne

Loiselle rencontre un membre en vue du Parti travailliste

LONDRES (PC) — L'agent général du Québec en Grande-Bretagne a reconnu, mardi, avoir eu un entretien avec "un membre très en vue du Parti travailliste".

Interrogé au cours d'une réunion d'affaires, M. Gilles Loiselle a cependant refusé de préciser de qui il s'agissait.

Certains ont prétendu qu'il pouvait s'agir de M. Joan Lestor, originaire de Vancouver, qui est président du comité international du Parti travailliste et membre de son comité exécutif national.

M. Lestor, en effet, s'est fait reconduire à l'hôtel du gouvernement par un représentant québécois, au moment même où deux ministres canadiens discutaient de constitution avec le leader du Parti travailliste, M. James Callaghan.

M. Loiselle a admis s'être entretenu, à venir jusqu'à maintenant, avec

des députés des trois principaux partis politiques de Grande-Bretagne.

"Je ne peux pas en dire davantage", a commenté M. Loiselle, parce que j'attends une déclaration du premier ministre du Québec."

Retour à Ottawa

Les ministres Mark MacGuigan, des Affaires extérieures, et John Roberts, de l'Environnement, sont à Londres depuis samedi pour tenter

de convaincre les parlementaires britanniques de ne pas s'opposer au rapatriement de la constitution canadienne.

M. Callaghan est la dernière personne sollicitée par M. MacGuigan, qui retourne à Ottawa mercredi.

Quant à M. Roberts, il est possible qu'il rencontre mercredi M. Norman St. John-Stevan, leader parlementaire du gouvernement, avant de s'en voler à son tour pour le Canada.

Après la réunion avec M. Callaghan, les deux ministres canadiens ont déclaré qu'ils étaient "encore plus confiants que lorsque nous sommes arrivés" que le Parlement britannique va accueillir favorablement la requête du Parlement canadien sur le rapatriement de la constitution.

MM. MacGuigan et Roberts avaient rencontré, lundi, le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher.

Pâtes et papiers

Ralentissement prévu

QUEBEC (PC) — L'industrie canadienne des pâtes et papiers connaîtra vraisemblablement une période de ralentissement au cours des prochains mois après avoir produit au maximum durant les deux dernières années.

Le directeur des services écono-

miques de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, M. D.-A. Wilson, prévoit que les papeteries canadiennes produiront à 95 pour cent de leur capacité d'ici la fin de l'année, ce qui représente une diminution d'environ 4 pour cent par rapport aux six premiers mois de 1980.

VENTE ANNIVERSAIRE

Notre plus grande vente de la saison vous offre tout ce qu'il vous faut pour compléter votre garde-robe d'automne. Venez dès maintenant pour des aubaines extraordinaires par tout le magasin et sur tous les derniers modèles. Quelle merveilleuse façon de célébrer une vente anniversaire!

COMPLETS ALLURE CLASSIQUE À PRIX CLASSIQUE

Tip Top crée ces complets avec de la laine pure et des mélanges de laine et apporte une grande attention aux détails mode qui reflètent la mode d'aujourd'hui. Procurez-vous un complet de trois morceaux à un prix imbattable. Disponibles dans des tissus unis, rayés et sobres. Coule de bleus, bruns et gris.

TIP TOP



PLACE DU ROYAUME

Chicoutimi

SERVICES MARITIMES PIEKOUAGAMI INC.
140, St-Joseph sud,
Alma, G8B 3R1

OUVERTURE DE POSTE:

Directeur de projet

ENDROIT:
Alma.

SOMMAIRE:

Sous la responsabilité du secrétaire exécutif des Services Maritimes Piekouagami Inc., le directeur de projet assume l'administration générale de même que la gestion financière et technique relatives à la mise en service d'un bateau-passagers sur le lac Saint-Jean.

A savoir:-

ATTRIBUTIONS:

Administration générale:
Secrétariat, comptabilité, marketing, gérance.

Finances:
Campagne de financement, subventions, emprunts, commandes, placements, fonds d'opération.

Technique:
Construction, aménagements, opération, permis.

SALAIRE:
A discuter avec le candidat.

EXIGENCES:

Diplôme terminal en administration ou 10 ans d'expérience prouvés en administration.
Discrétion, probité, débrouillardise, sens des responsabilités, autonomie, autodétermination.

Les curriculum vitae devront parvenir le ou avant vendredi, le 17 octobre 1980, 16h30.

François Laroche,
Secrétaire exécutif.

Humour des députés

Appui au principe d'un gouvernement vigoureux

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes a voté à l'unanimité hier une motion applaudissant "l'appui tardif mais bienvenu au principe d'un gouvernement fédéral vigoureux" du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon.

Les rires ont fusé de tous les côtés de la Chambre lorsque le député libéral de Welland, M. Gilbert Parent, présentait sa résolution en vertu de l'article 43 du règlement.

Une telle motion nécessite l'assentiment unanime des députés présents pour être acceptée et celle de M. Parent a réussi à s'attirer les faveurs des élus des trois partis qui voyaient là une bonne blague. En effet, M. Lyon est apparu comme l'un des plus farouches adversaires des thèses défendues par le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau,

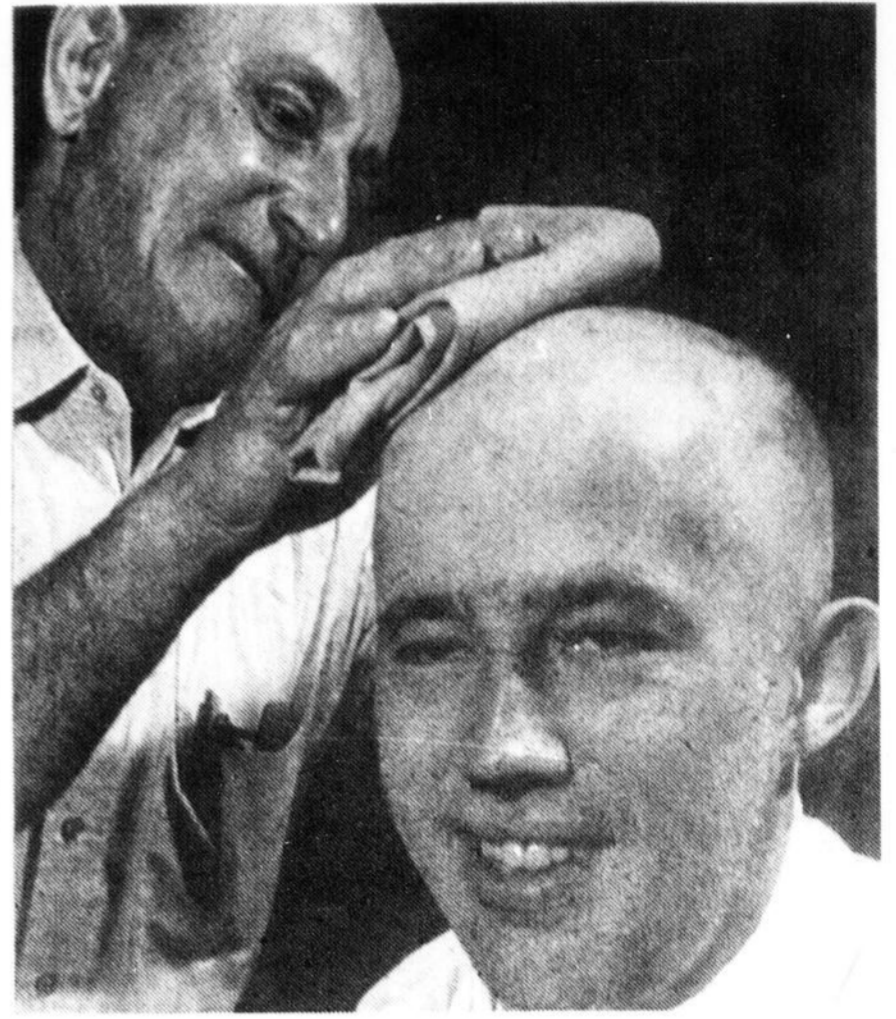
au cours du sommet constitutionnel de septembre.

Au soutien de sa proposition, M. Parent avait relevé une déclaration du premier ministre manitobain, faite au cours d'une émission d'affaires publiques et dans laquelle il se prononçait pour un gouvernement fédéral fort muni des outils nécessaires pour combattre l'inflation et le chômage.

Bondissant de son siège pour réclamer la parole, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a profité de l'occasion pour se réclamer des mêmes idées que celles avancées par M. Lyon. Ainsi, en plus de se prononcer en faveur d'un gouvernement central doté des outils voulus pour combattre le chômage et l'inflation, M. Clark a émis le souhait que le "gouvernement commence à se servir de ces outils".



FIBROSE KYSTIQUE — Le printemps dernier Jim Clark de Ste-Marie, Ontario, avait amassé \$176.48 auprès d'amis en faisant raser la moitié de sa barbe. Cette fois-ci, il a récidivé et réussi à amasser la somme rondelette de \$900 mais en faisant raser de



belle manière ses cheveux, sa barbe et sa moustache. Le barbier Norm Smith (à gauche) a versé \$25 à la condition expresse de faire lui-même la "job".

En vertu de la loi

Les chauffeurs de taxi ne sont pas des employés

OTTAWA (PC) — En vertu de la loi, les chauffeurs de taxi ne sont pas classés dans la catégorie des employés. C'est ce que la Cour suprême du Canada a décrété, mardi, dans un jugement écrit par le juge Ronald Ritchie.

Celui-ci explique qu'en raison du fait qu'ils ne reçoivent pas de salaire de leur employeur, Yellow Cab Ltd., d'Edmonton, il n'existe pas entre les chauffeurs de taxi et ladite compagnie de relation employeur-employé selon l'esprit de la loi.

En rendant son jugement, qui est endorsed par quatre autres juges qui ont été saisis de la cause, le juge Ritchie renverse des décisions antérieures rendues par la Commission des relations industrielles de l'Alberta ainsi que par la Cour d'appel

de l'Alberta.

Le tribunal de dernière instance a basé sa décision sur son interprétation sur la définition du mot "employés" contenue dans la Loi du travail de l'Alberta.

L'affaire a pris naissance quand deux chauffeurs de taxi de Yellow Cab se sont plaints à la Commission des relations industrielles de l'Alberta de pratiques présumées injustes de ladite compagnie de taxi.

Cette dernière a argué devant la commission albertaine que la loi ne s'appliquait pas dans son cas parce que les chauffeurs de taxi n'étaient pas des employés. La compagnie soutenait que du fait qu'il n'existait pas de relation employeur-employé, la commission n'avait pas juridiction en la matière.

Marathon de l'espoir

Les députés rejettent la résolution demandant l'émission d'un timbre-poste

OTTAWA (PC) — Les députés fédéraux ont rejeté, mardi, une résolution demandant l'émission d'un timbre-poste pour commémorer le marathon de l'espoir entrepris par Terry Fox pour recueillir des fonds pour la recherche contre le cancer.

Quelques "nons" ont retenti hier à l'intérieur des Communes lorsque

le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a demandé si la proposition du député conservateur de Calgary Est, M. John Kushner, faisait l'unanimité.

Les motions présentées en vertu de l'article 43 recueillent l'accord unanime de tous les députés présents en Chambre pour être adop-

tées. Il suffit donc qu'un seul élu s'y oppose pour qu'une telle résolution soit rejetée automatiquement par le président de la Chambre.

M. Kushner, dans sa motion, suggérait que les Communes remercient et félicitent Terry Fox au nom de tous les Canadiens et ordonnent l'émission d'un timbre afin

d'honorer "ce Canadien remarquable".

Au cours de son marathon, qu'il a dû abandonner parce que le cancer, qui avait nécessité l'amputation d'une jambe, s'était propagé à un poumon, Terry Fox a amassé plus de \$12 millions pour la Société canadienne du cancer en plus de s'at-

tirer l'admiration et la sympathie de tous.

Hier, avait lieu sur la colline parlementaire, à l'intention des députés, la projection d'un film tourné sur l'exploit de Terry Fox qui recevait récemment la médaille de l'Ordre du Canada pour sa contribution à la lutte contre le cancer.

LA VENTE D'ANNIVERSAIRE

Notre plus grande vente de la saison bat son plein maintenant! La toute dernière mode d'automne est disponible chez Tip Top et à prix abordables. Magasinez tôt pour un meilleur choix à ces très bas prix.

 <p>PANTALONS 100% LAINE</p> <p>Ne manquez pas cet achat exceptionnel de pantalons en laine pure et de styles dernier cri. Dans les tons de bruns, bleus et gris.</p> <p>Prix courants jusqu'à \$35. Maintenant</p> <p>1/2 PRIX</p>	 <p>VESTONS SPORT EN VELOURS CÔTELÉ</p> <p>Le velours côtelé pour tout, c'est tellement pratique. Ces vestons sport sont en velours côtelé 100% coton et ont des poches à rabats et renforcées, avec des boutons qui ont l'apparence du cuir. Couleurs, beige et brun.</p> <p>Maintenant</p> <p>Prix courant \$90. 69⁹⁵</p>
 <p>AUBAINES EXTRA-ORDINAIRES SUR LES CHEMISES HABILLÉES</p> <p>Faites votre choix parmi une grande gamme de chemises habillées dans les tissus unis, ton sur ton et à motifs. Disponibles dans les coupes régulières et ajustées. La plupart sont 65% polyester, 35% coton, dans les tons de blanc, bleu, brun ou fauve. Lavables à la machine. LIMITE 6 PAR CLIENT</p> <p>Prix courant à partir de \$17. Maintenant</p> <p>1/2 PRIX</p>	 <p>ÉCONOMISEZ PLUS DE 25% CHANDAILS SHETLAND EN LAINE LAVABLE</p> <p>Économisez au moins 25% sur des chandails qui ne se déforment pas au lavage ou dans la sècheuse. Styles encolure en V dans les tons de fumée, moka et perle. Styles ras du cou dans les tons argent, grauu, bleu et champignon. Aussi disponible dans le style cardigan et aux mêmes bas prix.</p> <p>Maintenant à partir de</p> <p>Prix courant à partir de \$27.95 19⁹⁹</p>
	 <p>VESTONS DE SKI</p> <p>Ces vestons de ski en nylon chaud et pratique ont l'apparence d'un veston en duvet matelassé, ils sont rembourrés en polyester, avec glissière à l'avant, poches, tricot à la taille et au poignet, détail mode 3-rayures aux manches. Dans les tons de brun, bleu et noir.</p> <p>Prix courant \$55. Économisez 39⁹⁹</p>



PLACE DU ROYAUME

Chicoutimi

Equité et indemnité

OTTAWA (PC) — Parce que son mari, à la suite d'un accident de la route en 1975, "ne participait plus à la vie familiale", Mme Marjorie Woelk, domiciliée à Calgary, a obtenu de la Cour suprême

du Canada une indemnité de \$10,000, et la Cour d'appel de l'Alberta qui lui avait refusé cette indemnité, a été vertement réprimandée par l'instance supérieure.

D'Allaird's

10% de rabais

Un jour seulement

jeudi le 9 octobre

10% de rabais sur toute notre nouvelle marchandise d'automne et d'hiver.

Venez tôt pour un meilleur choix.

D'Allaird's

pour la femme d'aujourd'hui

Place du Royaume — Chicoutimi

QUEBEC:

Centre d'achat — Place Ste-Foy

481, rue St-Joseph

Place Québec



Votre maître épicier vous en donne plus!



BIENVENUE AUX NOUVEAUX MÉTRO
MARCHÉ LALONDE LTÉE
512, ST. PHILIPPE, ALFRED, COMTÉ DE PRESCOTT
SUPER MARCHÉ MASCOUCHE
3075 BOUL. MASCOUCHE SUD,
MASCOUCHE, QUÉBEC

LES PRIX ANNONCÉS DANS CES PAGES SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE DES MAGASINS DE VOS MAÎTRES ÉPICIERIS MÉTRO SAMEDI PROCHAIN LE 11 OCTOBRE 1980, À 17 H. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS, PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.

FESSE DE JAMBON
découennée, sans jarret, prêt-à-servir
METRO RICHELIEU
un bout ou l'autre

1.28
lb

VALEUR Plus

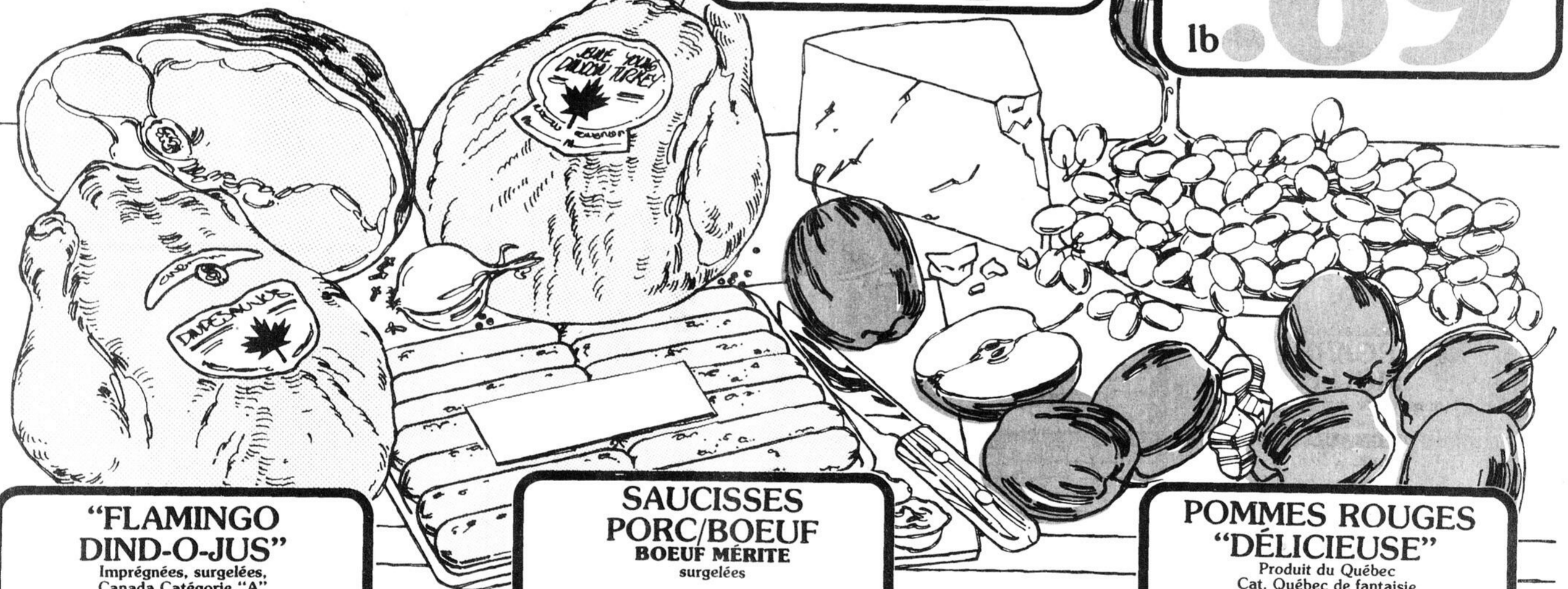
JEUNES DINDONS
surgelés, Canada Catégorie "A"
moins de 16 livres

.99
lb

VALEUR Plus

RAISIN VERT SANS PÉPIN
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1

.69
lb



"FLAMINGO DIND-O-JUS"
Imprégnées, surgelées,
Canada Catégorie "A"
moins de 16 livres

1.18
lb

SAUCISSES PORC/BOEUF
BOEUF MÉRITE
surgelées

1.38
lb

POMMES ROUGES "DÉLICIEUSE"
Produit du Québec
Cat. Québec de fantaisie
Cello 3 lb

1.09

SAUCISSON DE BOLOGNE
METRO RICHELIEU
morceau 2 livres et plus lb

1.18

PAIN DE VIANDE AU PORC
METRO RICHELIEU
morceau ou tranché lb

1.88

BOEUF FUMÉ
tranché
METRO RICHELIEU
4 env. de 57 g

2.38

FROMAGE MOZARELLA DEUX-MONTAGNES
12 GRAND FESTIVAL DES FROMAGES CANADIENS

2.28
lb

FILETS DE GOBERGE LA MARINIÈRE
surgelés

3.99
bte 3 lb

POULET FRIT FLAMINGO
pané 9 morceaux cuits

4.09
2 lb

MINI PIZZAS
toutes garnies
DA VINCI
400 g

1.98

BACON RÉGULIER
ou soupçon d'érable sans couenne

MAPLE LEAF
tranché
500 g

1.98

SAUCISSES FUMÉES
régulières ou tout boeuf

MAPLE LEAF
1 livre

1.58

CRETONS TAILLEFER
300 g

1.48

TOURTIÈRE surgelée TAILLEFER
500 g

1.88

SALADE DE CHOUX TAILLEFER
16 oz

.88

SAUCISSON DE BOLOGNE OU SIMILI POULET
tranché
TAILLEFER
375 g

1.38

ORANGES "OUTSPAN"
gr. 138
Produit de l'Afrique du Sud douz.

1.09

CONCOMBRES "SUPER SÉLECT"
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1

2/.49

LAITUE "ICEBERG"
gr. 24
Produit de la Californie
Cat. Canada no 1 ch.

.58

CAROTTES
Culture du Québec
Cat. Canada no 1

.69
Cello 5 lb

CANNEBERGES FRAÎCHES (ATOCAS)
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1 1 lb

.79

CHOU VERT
Culture du Québec
Cat. Canada no 1 lb

.12

COURGETTE ZUCCHINI
Produit des États-Unis lb

.49

CÉLERI "PASCAL"
Culture du Québec
Cat. Canada no 1 gr. 24

.39
ch.

On connaît not'monde!

JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
AYLMER
bte 19 oz
3/1.00

SHORTENING DOMESTIC
paquet 1 lb
.78

CHAUDRÉE DE PALOURDES
Nouvelle-Angleterre
HI LINER
bte 15 oz
1.05

LE GRAND FESTIVAL DES FROMAGES CANADIENS
FROMAGE RÂPÉ PARMESAN KRAFT
cont. 8 oz
2.29

PRÉPARATION DE FROMAGE À TARTINER CHEEZ WHIZ KRAFT
cont. 1 kg
3.98

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS ESTA
bte 14 oz
3/1.00

MÉLANGE À CROÛTES À TARTES MONARCH
bte 18 oz
.88

FRUITS GLACÉS MÉLANGÉS DALTON
cont. 8 oz
1.35

COLLATION poulet & légumes boeuf & légumes GATTUSO
70 g
.69

SAUCE viande & soya RAGU
cont. 14 oz
.89

CANNEBERGES
entières ou en gelée
OCEAN SPRAY
bte 14 oz
.75

CÉRÉALES Alphabits POST
bte 450 g
1.49

CRISTAUX à saveur d'orange TANG
paquet 4 env. 92 g
1.49

DÎNER saveurs variées FRICOT
bte 7 oz
1.05

POUDING tapoca, riz, chocolat LAURA SECORD
bte 15 oz
.69

RAGOÛT Boeuf, Irlandais Poulet-dinde CLARK
24 oz
1.69

POUDRE POUR GELEE
saveurs variées
JELL-O
bte 3 oz
3/1.00

CROUSTILLES DULAC
sac 200 g
.88

PÂTES LASAGNE GATTUSO
paquet 375 g
.79

DÉTERGENT LIQUIDE
format jumelé
MIR
2/750 ml
1.48

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc, rose, jaune.
WHITE SWAN
paquet 4 rouleaux
1.18

NOURRITURE SÈCHE POUR CHIENS PURINA DOG CHOW
sac 8 kg
6.99

VALEUR Plus

POIS VERTS ASSORTIS MACÉDOINE POIS ET CAROTTES HARICOTS COUPÉS jaunes ou verts IDÉAL
Canada de choix, bte 10 oz

4/1.00

THÉ EN SACHETS Orange Pekoe SALADA
paquet 60s

1.58

SOUPES saveurs variées HABITANT
bte 28 oz

.58



MARGARINE MOLLE (disponible au Québec seulement) THIBAULT
cont. 2 lb

1.38

VALEUR Plus

FROMAGE CHEDDAR FONDU VELVEETA KRAFT
paquet 500 g

1.88

CHOCOLAT
Glosette raisins, Nut Milk, Oh Henry, Caravan, Cherry Blossom
LOWNEY'S
paquet 4 tablettes
1.29

BOISSON GAZEUSE COCA-COLA
bouteilles consignées 6/750 ml
2.69

PAINS, GRILLEZ & SERVEZ WESTON
paquet 12's
.75

YOGOURT nature, aux fruits YOPLAIT
cont. 1 kg
1.99

BISCOTTES régulières et sans sel ajouté GRISSOL
250 g
1.19

SUCRE POUR DIÈTE SUGAR TWIN
bte 100s
1.49

BOUILLON DE POULET BOVRIL CORDIAL
cont. 450 ml
3.15

JAMBON EN CONSERVE MAPLE LEAF
bte 1.5 lb
3.89

ÉPICES À MARINADES SCHWARTZ
paquet 85 g
.91

RAISINS SECS AUSTRALIENS JAFFA
cello 750 g
2.73

ANANAS DANS SIROP
broyés en morceaux ou tranchés
DÔLE
bte 19 oz
.79

MARMELADE GOOD MORNING SHIRRIFF
cont. 24 oz
1.59

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
BLUE BONNET
paquet 3 lb
2.19

CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins
CHASE & SANBORN
sac 16 oz
3.39

CÉRÉALES
saveurs variées
CROQUE NATURE
bte 425 g
1.19

CONFITURE PURE
fraises, framboises
TRADITION
cont. 9 oz
.85

SACS À ORDURES
Maison & Jardin
GLAD
paquet 5s
1.29

LAMES DE RASOIR GILLETTE ATRA
paquet 5s
1.39

DÉSODORISANT SOFT & DRI
cont. 150 ml
1.69

NETTOYEUR MÉNAGER tout-usage LESTOIL
cont. 28 oz
1.59

SAVON DE TOILETTE
blanc, rose, format régulier
DIAL
paquet 4 pains
1.49

ONGUENT ANTIPHLOGISTINE R-535
tube 80 ml
1.79

ALIMENTS SURGELES DÎNER TV
boeuf dinde poulet frit
SWANSON
Boîte de 11 oz.
1.29

BÂTONNETS DE POISSONS
aiglefin Bte de 10 oz
gobberge bte de 14 oz
BLUE WATER
1.69

FRUITS
fraises entières sucrées Bte 15 oz
framboises Bte 11 oz
FRASER VALE
.89

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ WELCH'S
Contenant de 12 oz.
.99

LASAGNE PIAZZA TOMASSO
Boîte de 12 oz
1.59

FILET DE MORUE HIGH LINER
Boîte de 14 oz.
1.69

PÂTISSERIES DANOISES
canelle/raisin fromage pomme
SARA LEE
Boîte de 7.75 oz.
1.09



horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec (11) CFCF-TV
(5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

9h30
CBJET — A THOUGHT FOR TODAY.
CFCF — WHAT'S COOKING.
TVFQ — AVIS DE RECHECHE.
 9h35
CBJET — GOOD MORNING.
 9h45
CKRS - CJBR — OUPS.
CBJET — THE FRIENDLY GIANT.
 10h00
CKRS - CJBR — PASSE-PARTOUT.
CBJET — CAMERA TWELVE.
CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.
 10h30
CKRS — QUELLE FAMILLE!
CBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — THE COMMUNITY.
CJBR — MAGAZINE-EXPRESS.
TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. (60 min.)
WEZF — BEWITCHED.
 11h00
CJPM — FANFAN DEDE.
CKRS — AVANT-MIDI. (60 min.)
CBJET — SESAME STREET. (60 min.)
CFCF — LOOKING GOOD, FEELING FINE.
CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE.
WEZF — THE LOVE BOAT. (60 min.)
 11h30
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
CJBR — FIFI BRINDACIER.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
 11h50
TVFQ — JEUNE PRATIQUE.
 12h00
CJPM — MIDI NOUVELLES.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
CBJET — SULLIVANS.
CFCF — THE FLINTSTONES.
TVFQ — SPORT-ETE. (60 min.)
WEZF — FAMILY FEUD.
 12h05
CKRS - CJBR — MIDI PLUS.
 12h15
CJPM — DU COQ A L'ANE.
 12h26
CBJET — COMMUNITY ANNOUNCEMENTS.
 12h30
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW. (60 min.)
CFCF — DEFINITION.
WEZF — RYAN'S HOPE.
 13h00
CJPM — CINE MERCREDI: "Quand la marabunta gronde". (Naked Jungle). (4). — E.-U. 1953. Drame d'aventures de B. Haskin avec Charlton Heston, Eleanor Parker et Abraham Sofaer. — Le propriétaire d'un riche domaine d'Amérique du Sud doit faire face à une invasion de fourmis. — Sujet original. Scènes spectaculaires. Trucages réussis. Bonne interprétation. (90 min.)
CFCF — THE ALAN THICKE SHOW. Inv.: Shari Ulrich, Debra Winger, Bobby Kellon et Monty Hall. (60 min.)
R.-Q. — HEIDI.
TVFQ — LA GRIMPE.
WEZF — ALL MY CHILDREN. (60 min.)
 13h30
CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI.
CBJET — WICKS. A Whitehorse. Ben rencontre une femme officier de la Gendarmerie Royale du Canada puis, à Los Angeles, le dessinateur de mode Blackwell lui fait part du nom des dix femmes qu'il considère comme étant les plus mal habillées.
R.-Q. — LA QUALITE DE L'AVENIR.
 14h00
CBJET — TODAY FROM ONTARIO. (60 min.)
CFCF — ANOTHER WORLD. (60 min.)
WEZF — FAMILY FEUD.
 14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR...
CKRS - CJBR — LE TEMPS DE VIVRE. Anim.: Joel LeBigot. Int.: Monique Lalonde, Lucie Lépine et Claude Laforune. Avec un groupe de Notre-Dame des Monts. "Musique". — Léopold Boudreau et Ulysse Potvin, aux violons, Mme Ernest Tremblay à l'harmonica, et Marie Lavioie. "Entreux". — Henri Jean raconte sa demande en mariage. (90 min.)
R.-Q. — CARDINAL LÉGER.
TVFQ — CHEFS-D'OEUVRE EN PERIL.
WEZF — PRE-GAME SHOW. EN DIRECT.
 15h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
CFCF — TEXAS. (60 min.)
WEZF — BASEBALL. Éliminatoires. Ligue américaine. Du Municipal Stadium de Kansas City, les Yankees de New York et les Orioles de Baltimore vs les Royals. (3 h. appr.). EN DIRECT.
 15h05
TVFQ — JEUX DE 20 HEURES.
 15h30
CJPM — QU'EN PENSEZ-VOUS? Ligne ouverte.
CBJET — TAKE 30.
R.-Q. — CINE-MARDI. "Le cavalier". Film français réalisé en 1978 par Philippe de Broca avec Jean Rochefort, Nicole Garcia, An-

nie Girardot, Catherine Alvic et Danielle Darrieux. Un pianiste virtuose et brillant séducteur n'arrive plus à coordonner ses engagements professionnels, ses obligations familiales et ses aventures amoureuses. (104 min.)
 15h35
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.
 15h45
CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE. Ligne ouverte.
 16h00
CJPM — LA FOURMI ATOMIQUE.
CKRS - CJBR — BOBINO.
CBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE MAD DASH.
 16h30
CJPM — JIMMY. "L'espion russe". — Tony prépare un discours sur la stratégie militaire et souhaiterait passer une heure en compagnie de Napoléon. REPRISE.
CKRS - CJBR — PLACE DU FONDATEUR. "Debut difficile". avec Gaétan Labrèche, Louise Laparé, Anne-Marie Provencen, Jacques Galipeau, Jérémie Boudreau et la voix de Yvon Bouchard. — On attend des visiteurs, et, pour ce faire, on a décidé de leur présenter une image sérieuse de la Place. REPRISE.
CBJET — HAPPY DAYS. "Westward Ho". Dernière de trois parties. — Fonzie doit monter un dangereux taureau pour un prix de \$1,000, afin d'empêcher la saisie d'un ranch-hôtel de son oncle. REPRISE.
CFCF — FAMILY FEUD.
 17h00
CJPM — LES TANNANTS.
CKRS — CINEMA DE 17 HEURES. "L'enfer au-dessous de zéro". (Hell Below Zero). (4). — E.-U. 1954. Drame de M. Robson avec Alan Ladd, Joan Tetzel et Basil Sydney. — A bord d'une baleinière, un marin enquête sur un présumé suicide. — Partie documentaire intéressante. Tension soutenue. Interprétation inégale. (2 h.)
CBJET — KING OF KENSINGTON. Le neveu de Duke fait faux bond à Larry qui avait déposé \$1,000 pour garantir son entrée au Canada. REPRISE.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT. (60 min.)
CJBR — TELE-5. "Les cirques du monde. Le chapiteau". Anim.: Jean Richard. — Chaque année, le prince Rainier invite les meilleurs acrobates du monde à venir présenter leur numéro à l'ombre de son château. (60 min.). REPRISE.
TVFQ — AVIS DE RECHERCHE.
 17h30
CBJET — ALL IN THE FAMILY. "The Games the Bunkers Play". — Mike apprend à ses dépens que les jeux ne sont pas toujours aussi inoffensifs qu'on le croit. REPRISE.
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
 18h00
CJPM — STUDIO 6.
CBJET — THE CITY AT SIX.
CFCF — PULSE.
CJBR — CE SOIR. (60 min.). EN DIRECT.
TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. "Les mercredis d'été: Chansons et sourires". Anim.: Nicole André et Jacques Garat. Inv.: Jack Lantier, Simone Langlois et Michel Lis. (60 min.)
 18h30
CJPM — SIMON TEMPLAR. "Le cauchemar", avec Ian Ogilvy, José Ackland, Kathryn Leigh Scott, Moira Redmond et Norman Eshley. Une femme dit à Simon avoir fait un rêve dans lequel son mari se faisait assassiner à Londres. Lorsqu'il apprend que cette femme est l'épouse du nouvel ambassadeur d'Italie en Grande-Bretagne, Simon y voit là un mauvais présage. (60 min.)
R.-Q. — HEIDI.
WEZF — ALL IN THE FAMILY.
 19h00
CKRS — LES PIERREFFES. Avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx.
CBJET — BARNEY MILLER. "Horse Thief". — Les festivités du bicentenaire à New York font surgir un voleur de chevaux, un touriste qui a un mystérieux œil au beurre noir et une dame qui vend des macarons du bicentenaire \$60. REPRISE.
CFCF — MASH. "Mail Call Again". — Lorsque le colonel Potter est sur le point de devenir grand-père pour la première fois, Radar en profite pour prendre les paris des employés de l'hôpital, tandis que Frank Burns apprend que sa femme a entendu parler de Hot Lips.
CJBR — GENIES EN HERBE. Anim.: Pierre McNicoll. — Rencontre entre les écoles de Hearst et de Sainte-Foy. Juge: Jean Moreau.
R.-Q. — LA QUALITE DE L'AVENIR.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — BONANZA. "The Storm".
 19h30
CJPM — LES BRILLANT. "Le chantage des Français". Texte de M. Gamache avec Gilles Latuippe, Françoise Lemieux, Gaston Lepage et Béatrice Picard. — Léon Brillant reçoit la visite d'une Française qu'il avait rencontrée lors d'un congrès des décorateurs à Paris et qui viendrait le rejoindre avec la ferme intention de l'épouser.
CKRS - CJBR — CLAUDE FRANCOIS ET MOI. (2 h. 30).
CBJET — THE JOHN ALLAN CAMERON SHOW. Emission de variétés mettant en vedette les grands noms de la musique traditionnelle et folklorique.
CFCF — MUSIQUEBEC.
TVFQ — SPORTS. "Tir à l'arc". — Championnat d'Europe. Comm.: Serge Richez. "Festival de la force basque". Comm.: Jo Chopin et Jean-Pierre Arène. (60 min.)
 20h00
CKRS — BASEBALL '80. Match éliminatoire de la Ligue nationale. "Division Ouest vs Division Est". (Équipes et heure à confirmer). (2h30 appr.)
CJPM — MARISOL. "La poudrière".

CBJET — THE NATURE OF THINGS WITH DAVID SUZUKI. Reportage sur l'éruption du volcan du mont St. Helien's, ses causes et ses répercussions. L'utilisation de l'aérogéologue par la Garde côtière canadienne, David Suzuki explique, avec le lanceur des Blue Jays, les principes de physique impliqués dans le lancer d'une balle. (60 min.)
CFCF - WEZF — BASEBALL. Éliminatoires. Ligue nationale. Clubs à confirmer. (3 h. 15 appr.). EN DIRECT.
R.-Q. — DROIT DE PAROLE.
 20h30
CJPM — MINI-SERIES-LA LEGENDE IRLANDAISE. "Les olés blanches". Deuxième de treize parties avec Mary Larkin, Kerry McGuire, WarWick Sims et Tim Elliott. — Malgré les conditions inhumaines auxquelles sont soumis les prisonniers, Mary est bien résolue à survivre à la traversée vers l'Australie. (60 min.)
TVFQ — QUAND L'AMOUR VIENT. Avec Paul Crauchet, Geneviève Munich, Michel Robin et Gabriel Gabin. — Paul et Etienne, deux frères d'une quarantaine d'années, sont des célibataires endurcis. Un jour, l'idée du mariage s'impose à eux. (90 min.)
 21h00
CBJET — LA SAGOUNE. SPECIAL. Avec Viola Léger. — Une Acadienne nous livre avec une simplicité touchante les détails de son quotidien et les secrets de sa région. (60 min.)
R.-Q. — VIVRE EN PRISON.
 21h30
CJPM — MICHEL JASMIN. (60 min.). EN DIRECT.
 22h00
CKRS - CJBR — A COMMUNIQUER.
CBJET — SPECTRUM. "The Shadow and the Spirit". L'histoire et la culture des natifs du Nord-ouest canadien et la façon dont leur façon de vivre a été modifiée par la venue des Blancs comme en témoigne le sculpteur Joe David. (60 min.)
 22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.
 22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.
 23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET - CFCF — NEWS.
TVFQ — JEUX DE 20 HEURES.
 23h10
CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.
 23h15
CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.
WEZF — HOGAN'S HEROES. "To Gestapo with Love". — La Gestapo envoie trois belles Allemandes pour arracher des secrets militaires à Hogan et ses compagnons. REPRISE.
 23h20
CKRS - CJBR — TELEX ARTS.
 23h21
CFCF — PULSE.
 23h25
CJPM — CINEMA. "Cercueil de plomb pour une jeunesse dorée". (6). — All. 1973. Drame policier de J. Roland avec Herbert Fleischmann, Henry Silva et Horst Jansen. — Le fils et la fille de deux chefs de la mafia en guerre s'prennent l'un de l'autre. — Suite de clichés. Intrigue sentimentale superficielle. (1 h. 40 appr.)
 23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.
 23h30
CKRS — MISSION IMPOSSIBLE. Avec Martin Landau et Barbara Bain. (60 min.)
CJBR — REFLETS D'UN PAYS. De Winnipeg, Anim.: Nadine Hrynek. Int.: Denis Chagnon. — Médéric McDougall nous parle du mode de vie du métis au début du siècle, de Louis Riel, de la rébellion de 1885 et de son implication politique. — Emile Campagne, père de famille venu de France, est devenu fermier. Il nous fait connaître les difficultés concernant la langue française en Saskatchewan et nous parle d'une coopérative familiale qui lui a permis d'amoindrir le fardeau économique. (60 min.). REPRISE.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'est de la France".
 23h45
WEZF — NEWS.
 23h55
CBJET — GUNSMOKE. "The Good Samaritans". Avec James Arness, Milburn Stone et Amanda Blake. — Se rendant à Dodge City avec des preuves pour un procès, Dillon, blessé par une bande de malfaiteurs, est obligé de se réfugier dans le camp d'un ancien esclave. (60 min.). REPRISE.
 00h00
CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "Sugarland Express". (4). — E.-U. 1974. Comédie dramatique de S. Spielberg avec Goldie Hawn, Michael Sacks et William Atherton. — Un couple de délinquants s'empare de la voiture d'un policier pour aller reprendre leur enfant confié en adoption. — Intrigue très vivante inspirée de faits réels. Grande habileté technique. Ingénierie utilisation du pittoresque de la route. Interprètes d'un naturel étonnant. (2 h. 05 appr.)
 00h05
WEZF — THE LOVE BOAT. "The Man who Loved Women". Avec David Doyle. — Un coupleur de jupons, courtisé par trois femmes sans savoir qu'elles partagent la même cabine. A Different Girl". Avec Grant Goodeve. — Le filleul du capitaine éprouve des difficultés conjugales. "Oh my Aching Brother". Avec Sonny Bonno et Marty Ingels. — Un passager feint un mal de dos pour tenter une poursuite à la compagnie. (70 min.). REPRISE.
 00h30
CKRS - CJBR — CINEMA. "Le beau Serge". (3). — Fr. 1957. Drame de C. Chabrol avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont. — Un jeune homme tente de réhabiliter son ami alcoolique et déchu. — Premier film de Chabrol. Vigoureux et réaliste. Beaucoup d'atmosphère. Excellente interprétation. (1 h. 45 appr.)
 01h15
WEZF — POLICE WOMAN. (70 min.).

arts et spectacles

"Une femme libre"
 Un regard de plus sur les rapports humains

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Les films qui s'attardent sur le couple traditionnel, ce "noyau" qui constitue la base de notre société, la famille, deviennent de plus en plus nombreux. Le sujet a été scruté sous plusieurs angles.
 Quelques films qui se sont arrêtés sur le sujet? "Scènes de la vie conjugale" de Bergman touchait l'homme et la femme, la femme qui refait surface après avoir appris à vivre sans le mâle dans "L'une chante l'autre pas" d'Agnès Varda, l'homme qui fait l'apprentissage de l'enfant dans "Kramer contre Kramer" ou l'homme qui se remet totalement en question dans "La dernière femme".
 "Une femme libre" revient sur le sujet qui est en soi inépuisable. Une femme heureuse, en sécurité dans ses habitudes et dans sa vie d'épouse apprend que son homme en aime une plus jeune. C'est le choc, le dégoût, la révolte. Cela n'arrive qu'aux autres ce genre de choses. Et, vivant différentes étapes, elle parvient à s'en sortir, à devenir un être humain indépendant, libre, responsable de soi.
 Un film simple, ordinaire qui repose en grande partie sur le jeu des comédiens, de Jill Clayburgh surtout. Le sujet intéresse parce qu'il met en scène un couple quasi parfait. L'homme n'est pas un "bateur de femme", un alcoolique, un drogué du travail comme Kramer. Il est disponible, sympathique, honnête. C'est, d'ailleurs, la caractéristique de tous les personnages de "Une femme libre". Tous sont d'une honnêteté exemplaire. Ils se disent, se livrent avec franchise, mettent cartes sur table à un moment ou à un autre.
 Le mari n'est pas un salaud, caricaturé. Ça lui fait mal de briser ses habitudes, de changer, de dire qu'il en aime une autre. Malgré ça, il ne joue pas, il demeure fidèle et franc avec ses sentiments. Il ne joue pas, ne fait pas comme si.
 Et Erica doit apprendre à vivre avec, par et pour elle. Elle se voit dans le miroir. Elle franchira plusieurs étapes avant d'atteindre une certaine plénitude,



— Jill Clayburgh.

(Photo de la PC)

de repartir sur un autre pied. Oui, même si l'invitation de Saul est tentante, séduisante, elle dit non. Elle veut demeurer autonome, libre. C'est là qu'on mesure le cheminement d'Erica.
 Voilà tout le propos de Mazursky. Nous le vivons avec Erica. Révolte, crainte, peur, agressivité, angoisse même jusqu'à ce qu'elle se décide à faire le pas, à jouer le tout pour le tout, à briser avec ses habitudes en faisant l'amour avec un autre homme.
 Un film extrêmement sympathique, touchant, sobre, qui va vous chercher dans les faits quotidiens, la vie de tous les jours et

qui parle par les faits, les gestes de la vie quotidienne; un film riche, très riche de signification humaine qui donne le goût de vivre et qui nous fait méditer sur nos habitudes et nos gestes; un film qui pose des questions, qui ne caricature pas, qui aurait même tendance à idéaliser un peu les personnages; un film humain, plein de tendresse et d'humour. Un jeu magistral de Jill Clayburgh.
 "Une femme libre" de Paul Mazursky avec Jill Clayburgh, Alan Bates, Michael Murphy, Lisa Lucas, Cliff Gorman présenté au Ciné-club de Chicoutimi.

Onze spectateurs pour une drôle de banquise

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI — Lundi soir, pendant que 800 personnes assistaient à l'Auditorium Dufour à la projection de "Une femme libre", nous étions sûrement

onze au Capitol à visionner "Le secret de la banquise" et "La malédiction de la panthère rose". J'avoue avoir été à cette représentation parce que Vanessa Redgrave m'a toujours ému dans ses rôles dramatiques et que Pe-

ter Sellers à coup sûr mérite le déplacement.

Pour ce qui est du premier film, Vanessa Redgrave partage les deux principaux rôles avec un mauvais Donald Sutherland converti en aventurier américain. On a tout fait avec l'acteur canadien Sutherland. A la fête du Canada en 1979, on l'avait converti en animateur pour présenter les artistes sur scène. Felini en bien fait un casanova défraîchi, pourquoi pas un valeureux aventurier.
 Quant à Redgrave, malgré toute l'admiration que je porte à cette comédienne, elle n'apparaît dans le film que pour en faciliter la vente. Le film est une production canado-britannique construite et financée pour profiter des largesses de la fiscalité canadienne et des accords internationaux que le fédéral a conclu avec, entre autres, la Grande-Bretagne.

A part les paysages de glace où se déroule l'aventure, et quelques effets spéciaux, explosions, avalanches et décors, on peut se passer facilement de ce navet.
 Pour ce qui est de "La malédiction de la panthère rose", il s'agit d'un des nombreux films réalisés avec le regretté Peter Sellers sur les mésaventures de l'inspecteur Cluzot. Peter Sellers, surnommé "l'homme aux cent visages" par la revue Time bien avant sa mort en raison de sa propension aux déguisements multiples et farfelus, multiplie les situations ridiculement rocambolesques.

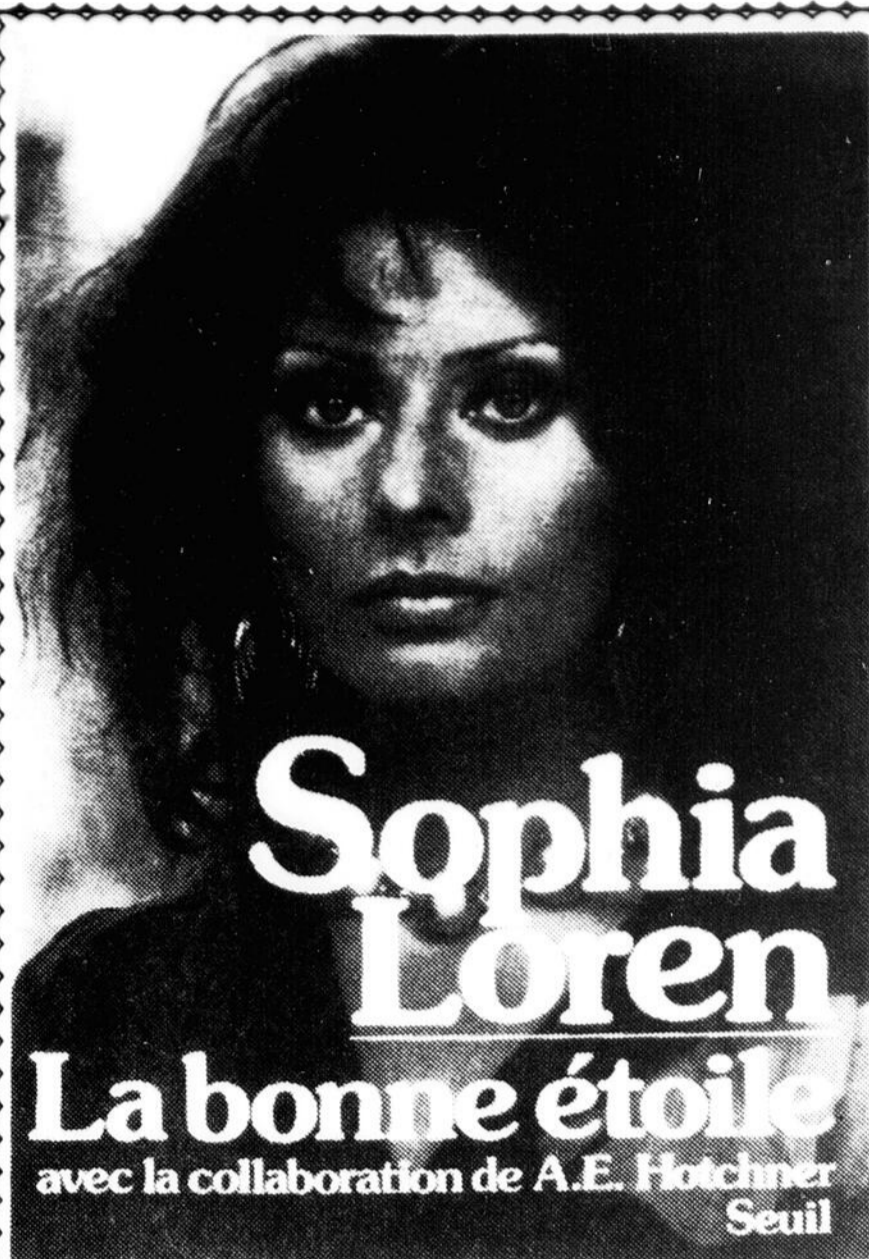
Toujours ces jeux de mots forcés, qu'il échappe d'un air distrait pour donner le ton. Buster Keaton par son sérieux impassible provoquait le fou rire au début du siècle. Peter Sellers fut en quelque sorte son héritier pour le cinéma parlant, un peu comme Woodie Allen, mais en plus avec l'humour britannique.



Peter Sellers stupéfait et déconcerté de voir son appartement converti en lupanar oriental.

(Photo de l'AFP)

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS
 LES EMISSIONS MARQUEES DE CE SIGNE *
 J'ai décidé! Je m'abonne
 télésoq  Regardez nos émissions sur la vie communautaire
 au canal 13 en soirée.
 545-1112



Sophia Loren

La bonne étoile

avec la collaboration de A.E. Hotchner
Seuil

résumé

Sophia se mérite un Oscar pour son interprétation de la "Ciciara". La mère de Sophia vit dans le reflet de sa fille. Tout ce qui lui arrive, c'est aussi à elle que ça arrive.

(32) Marilyn Monroe

En y repensant, pourtant, je ne crois pas que j'aurais eu, par nature, la détermination qu'exige une carrière professionnelle. J'ai vu par quoi Sophia est passée, les revers, les sacrifices, son obstination, sa concentration, la façon dont elle a lutté pour accéder à la gloire, mais aussi pour protéger sa vie privée; et, sincèrement, je dois reconnaître que je n'avais pas en moi une passion aussi intense. L'artiste est quelqu'un de très particulier et qui se donne totalement à ce qu'il fait. Le talent ne suffit pas; il est le diamant brut que l'artiste polit, taille, monte et fait étinceler à la lumière. Cela à force de confiance en soi, de détermination, de labeur incessant.

La réussite n'a pas fait oublier à Sophia que nous avions renoncé, ma mère et moi, à certaines possibilités, et c'est pourquoi elle m'a fait participer à sa vie et à ses activités. Elle m'emmenait avec elle quand elle tournait en extérieurs; elle me confiait ses secrets, ses rêves, ses déceptions. Elle m'a ainsi permis de faire partie intégrante de sa vie et je m'identifiais tellement à elle que lorsque l'Oscar lui a été attribué, j'ai eu l'impression de le recevoir moi-même.

Le téléphone sonna. C'était Carlo. "Tu es au courant pour Marilyn Monroe? demanda-t-il.

— Non", dis-je.

Une pause. Puis: "Elle est très malade". Carlo connaissait mon admiration infinie pour Marilyn que j'adorais comme une sœur, bien que je ne l'eusse jamais rencontrée. Je me reconnaissais en elle. Peut-être parce que, l'une comme l'autre, nous étions parties de rien. "Elle ne s'en remettra peut-être pas, continua-t-il.

— Pourquoi me téléphones-tu Carlo, que se passe-t-il?"

Carlo déteste m'apprendre de mauvaises nouvelles et, quand il ne peut faire autrement, il procède toujours avec précaution. Il savait que celle-ci allait me bouleverser. "Autant te dire tout de suite la vérité: elle est morte."

Morte. Marilyn. Je ne la connaissais que par ce que j'avais lu sur elle, par ses films et par les photos Joe Di Maggio, l'athlète; Arthur Miller, l'intellectuel; et les nombreuses rumeurs sur les autres. Mais elle était restée seule longtemps, et peut-être la solitude fut-elle la cause de son geste. L'attente d'un amour qui manquait au rendez-vous, un besoin désespéré d'être aimée et que personne ne semblait devoir combler. Je l'imaginai, je la voyais pâle et morte dans son lit solitaire, et je pleurais pour elle. Elle qui n'était pas du tout ce qu'elle faisait semblant d'être.

Les photos sexy, la pin-up, tout cela n'était qu'un déguisement. J'avais vu une série de photos d'elle, prises sur une plage californienne. Pas de maquillage, pas de transformation en objet sexuel, juste des photos toutes simples. Elle était vraiment belle. Mais avec la solitude déjà inscrite sur son visage. Seule, Marilyn l'a probablement été depuis le jour de sa naissance



Deux scènes bien différentes dans Hier, aujourd'hui, demain, 1963.

irradiait, naturellement, cette sensualité. Seulement, elle l'ignorait. A mon avis, la sensualité vient de l'intérieur. Les gens ont toujours vu en moi un symbole sexuel, mais quand j'ai joué les rôles qui mettaient l'accent sur cet aspect de ma personnalité, je ne me suis jamais dit: Vas-y, Sophia, sois sexy, allume-moi. Il m'est difficile de dire comment je rendais particulièrement sensuel tel ou tel rôle. Je me contentais d'interpréter le personnage tel que je l'imaginai. C'est un registre délicat, et si on l'accroche artificiellement, le public sent que c'est factice et ne suit pas. C'est quelque chose que l'on a ou que l'on n'a pas, sans grand rapport avec les seins, les cuisses ou la moue des lèvres. Marilyn avait un immense talent auquel s'ajoutait une sensualité aussi naturelle que contagieuse. Personne ne peut apprendre à une actrice à être sensuelle, à jouer sensuel. Regardez Jayne Mansfield: un corps percuteur; mais on aurait dit une caricature de Marilyn. Et de la sensualité en général.

Quand je joue, c'est mon imagination qui me fournit les émotions qu'exige une scène. Si le rôle me demande d'allumer un homme, j'essaie réellement de le faire à ce moment précis, sans recourir à des trucs, mais en utilisant ce que Dieu m'a donné pour y parvenir. Il y a dans *Une journée particulière* une scène importante au cours de laquelle je séduis Mastroianni, qui est homosexuel. J'ai pensé à cette scène des semaines avant de la tourner, je me suis mise en condi-

tion. Et devant la caméra, j'ai bel et bien été cette ménagère prenant l'initiative et menant le jeu amoureux face à l'individu passif incarné par Mastroianni. Je ne trichais pas, j'étais totalement cette femme en train de faire l'amour à ce moment précis.

Je ne pense pas que Marilyn ait procédé ainsi, en partant de la réflexion intérieure. D'instinct, elle jouait avec sincérité, mais il ne semble pas que son travail, ni grand-chose d'autre, lui ait apporté beaucoup de joies. Si, à dix-sept ans, elle avait trouvé un père comme moi j'ai trouvé Carlo, elle aurait été sauvée. Elle a fini sa vie, qu'elle a choisi l'ultime échappatoire. Elle était ma sœur, et j'aurais voulu la connaître et lui apporter au moins l'amitié. Mais elle était morte, tragiquement. Ce jour-là à Rome, je me suis assise dans l'obscurité et j'ai pleuré pour elle, et mes larmes étaient le mémorial célébrant cette femme que j'avais tant admirée.

Chapitre 14

De Sica avait décidé que dans sa prochaine comédie *Hier, aujourd'hui, demain*, je ferais un strip-tease ultra sexy, allumeur, ravageur, à faire hurler un homme de désir.

"Enfin, Vittorio, je n'ai jamais assisté à un seul strip-tease de ma vie!"

— Ne t'inquiète pas. Les effeuilleuses patentées n'auront plus qu'à aller se rhabiller. Pour commencer, je te trouve un professeur; ensuite, on met au point entre nous, tranquillement, un bon petit strip-tease après lequel Mastroianni ne sera plus qu'un magma de lave brûlante!"

Le professeur engagé par De Sica possédait des références imposantes: c'était lui qui mettait en scène les numéros des somptueuses beautés du Crazy Horse. En trois ou quatre séances, il m'apprent les principaux mouvements, déhanchements et ralentis de rigueur. A partir de ces bases élémentaires, j'imaginai avec De Sica un strip-tease dansé avec lequel j'étais censée allumer mon public — un public qui se réduisait à un seul homme, Mastroianni.

Le jour de la prise de vues, je me sentais plutôt nerveuse. En fait, il y avait une semaine que la seule idée de cette scène me rendait malade d'appréhension. Le décor: ma chambre à coucher. Le public: Marcello allongé tout habillé sur le



arts et spectacles

Les enfants s'adonneront à la danse folklorique

CHICOUTIMI (YP) — Pour la troisième année, un stage folklorique pour enfants avec un contenu tout à fait spécial, un répertoire de danses pour enfants entièrement extrait de la tradition folklorique québécoise. Pas moins que ça! Ce stage aura lieu le premier et le deux novembre à l'Université du Québec à Chicoutimi et il est organisé par Claude Bourque.

Ce stage est conçu spécialement pour les intervenants

après d'enfants d'âge préscolaire et élémentaire, c'est donc dire pour les enseignants, les éducateurs, les psychomotriciens, les moniteurs, les étudiants en éducation.

Un total de dix heures d'enseignement pour environ 25 danses et rondes d'inspiration québécoise.

Ces cours seront donnés par Johanne Racine et Pierre Chartrand, deux membres de l'en-

semble "Les Sortilèges" de Montréal. On n'acceptera que 90 participants à ce stage et le prix, incluant l'enseignement et les collations, est de \$18.00.

Il faut s'inscrire par la poste avant minuit le 29 octobre. Il s'agit de s'inscrire avant la date mentionnée et d'envoyer le tout à Claude Bourque, 77 d'Youville, Chicoutimi, G7H 2W4. Si vous désirez un peu plus de détails, signalez 543-8755 ou encore 545-5502.

Aspirez-vous à l'Orchestre national des jeunes?

CHICOUTIMI (YP) — L'Orchestre national des jeunes du Canada est à la recherche de musiciens.

A chaque année, c'est une tradition. Donc, encore cette fois, les auditions se dérouleront en novembre, décembre et janvier et ce dans 21 villes du Canada. Ceux qui peuvent songer à passer ces auditions doivent être des musiciens qui jouent d'un instrument d'orchestre. Qui peut quoi dans tout ça?

L'âge varie selon la discipline. Cela concerne tout musicien qui a entre 10 et 28 ans. A noter que seulement 100 candidats peuvent être retenus. Et si par hasard plusieurs candidats sont d'un même niveau, la préférence est accordée

selon le développement du talent en rapport avec l'âge, les possibilités qu'ils ont de se joindre à d'autres orchestres et d'y prendre de l'expérience ainsi que leurs possibilités de devenir musiciens professionnels dans un orchestre.

L'Association de l'Orchestre national des jeunes attribue à chaque étudiant l'équivalent d'une bourse d'études d'une valeur de \$5.000.

Rappelons enfin que l'été dernier, Josée Blackburn, flûtiste de Chicoutimi a participé au stage de formation 1980 de l'Orchestre national des jeunes.

Les inscriptions doivent être remises avant le 31 octobre. On peut avoir plus de renseignements à (514) 849-4390.

Une nouvelle pièce est attribuée à Shakespeare

Une pièce de théâtre attribuée depuis toujours à un groupe d'écrivains serait en fait une oeuvre de Shakespeare, selon les recherches entreprises à l'aide d'un ordinateur par un chercheur de l'Université de Edimbourg. "The Booke of sir Thomas More" était attribuée notamment à Anthony Munday et Henry Chettle. En 1916, une étude avait révélé qu'une partie du manuscrit original de cette pièce, conservé au British Museum à Londres, avait été rédigée de la main de Shakespeare.

M. Thomas Merriam, avec l'aide du service informatique de l'Université d'Edimbourg, a mis au point une méthode d'analyse comme étant une oeuvre de Shakespeare. Si la découverte de M. Merriam est reconnue officiellement, ce sera la première fois depuis 1664 que l'oeuvre du dramaturge britannique sera "élargie".

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LE SECRET DE LA BANQUISE
capitol centre

POUR L'AMOUR DE DIEU, SORTEZ!
AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE
royaume 1 bellevue

SOUVENIRS ÉROTIQUES Positions DANOISES
cartier élysée

LA HORDE SAUVAGE
Steve McQueen un homme qui courtise le danger
LE GUET-APENS
royaume 2

Une créature avec le droit de vie ou de mort
ELSA La Louve de Stilberg
saguenay LA RAGE DU SEXE

LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE
LAURE
royaume 3

A ne pas manquer sur le câble

Ce soir à 20h30 AU CANAL 9



"Quand l'amour vient" (Reprise le 15 octobre, à 13h00)



Dans la ferme de la famille Lecoq, Paul et Etienne, deux frères d'une quarantaine d'années, célibataires endurcis, organisent le dimanche les loisirs des citadins. Etienne conduit les messieurs à la chasse, tandis que Paul accompagne leurs femmes dans des promenades à bicyclette. Pour ces deux hommes, proches de la quarantaine, s'impose soudain l'idée du mariage. Ce serait une manière de rompre une certaine solitude et cela permettrait de résoudre l'épineuse question de la succession. Mais comment trouver une compagne lorsque la majorité des femmes célibataires sont déjà parties pour la ville?...

CANAL 8 Radio-Québec

Ciné-répertoire: "Désespoir"

Drame psychologique de R.W. Fassbinder avec Dirk Bogarde, Andréa Ferréol et Volker Spengler. — Au début des années 30, un industriel pressé par divers problèmes songe à disparaître en changeant d'identité.



télesog 545-1112

Réunion des premiers ministres

A l'exception de Davis, tous s'opposent au rapatriement

OTTAWA (PC) — Les dix premiers ministres provinciaux se réuniront mardi prochain à Toronto pour discuter des propositions constitutionnelles dévoilées la semaine dernière par le premier ministre, M. Trudeau.

Des sources provenant de certaines capitales provinciales indiquent que la rencontre, qui avait été initialement proposée par le premier ministre manitobain, M. Sterling Lyon, ne durera qu'une journée.

Jusqu'ici, M. William

Davis de l'Ontario est le seul premier ministre qui appuie les propositions Trudeau de rapatrier la Constitution et d'y enclâsser une charte des droits.

La plupart des autres premiers ministres s'opposent à ce que M. Trudeau amende la Constitution sans leur consentement et menacent de prendre des mesures de représailles pouvant aller jusqu'à poursuivre le gouvernement fédéral devant la Cour suprême du Canada.

M. Trudeau a annoncé

son intention de procéder unilatéralement, moins d'un mois après l'échec de la réunion des premiers ministres où ils n'ont pu s'entendre sur un ensemble de réformes constitutionnelles.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a déclaré que les dernières propositions de M. Trudeau sont une "trahison flagrante" des promesses de réviser le système fédéral qu'Ottawa avait faites durant la campagne référendaire.

"Nous courons le danger de voir un homme politique obsédé imposer unilatéralement une constitution qui pourrait lui servir de monument, érigé sur la tombe de nos aspirations et de nos droits."

Changer le caractère du pays

Le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, a affirmé que les propositions Trudeau, qui autoriseraient le gouvernement fédéral à passer par-dessus les

provinces pour amender la Constitution par le biais de référendums, "change la nature fondamentale de la Confédération canadienne".

Le chef des progressistes-conservateurs, M. Joe Clark, dirige la lutte en Chambre contre les propositions Trudeau, en s'attaquant surtout à la formule d'amendement, disant qu'elle "pourrait signifier la fin du Canada".

Le premier ministre Davis d'Ontario, également conservateur, a demandé aux députés de tous les partis de souscrire aux propositions Trudeau, qui "respectent ce que l'Ontario et les Ontariens recherchent depuis le début".

Dans la plupart des négociations constitutionnelles fédérales-provinciales, qui ont fait suite au référendum québécois du 20 mai jusqu'à la conférence infructueuse des premiers ministres en septembre, M. Davis a souvent été le seul allié de M. Trudeau.

Grève des commis

Les négociations se poursuivent activement

Par La PRESSE CANADIENNE

Alors que les négociations se poursuivaient de façon ininterrompue depuis hier après-midi dans la capitale, dans l'espoir de régler la grève des 40.000 commis qui est entrée dans sa seconde semaine, l'interruption de la circulation aérienne et du service postal se poursuit.

Les employés du quart de nuit du terminal postal Gateway de Mississauga, près de Toronto, avaient été avisés de ne pas se présenter au travail en raison de l'absence du personnel d'entretien de l'équipement de triage.

L'acheminement du courrier a également été perturbé par la

fermeture de l'aéroport international de Toronto, tôt ce matin.

L'aéroport était fermé depuis lundi en raison de l'absence de l'équipe d'urgence du service des incendies.

A Ottawa, il n'était pas clair si le médiateur réclamé lundi par le Conseil du Trésor, qui négocie au nom du gouvernement, et par l'Alliance de la fonction publique, qui représente notamment les 40.000 commis en grève, avait été désigné. On était sous l'impression qu'un médiateur se tenait à la disposition des deux parties au cas où il y aurait rupture des négociations entre le président du Conseil du Trésor, M. Don Johnston, et le président de l'Alliance, Andy Stewart.



BLESSEES — Des brancardiers d'Ottawa donnent les premiers soins à trois femmes qui étaient au nombre des personnes formant une ligne de piquetage aux abords d'un édifice gouvernemental et qui ont subi hier des blessures lorsqu'un motocycliste a tenté de briser la ligne de piquetage au moyen de son engin.

(Photolaser PC)

Rapatriement

Appui massif des députés ontariens à leur chef Clark

OTTAWA (PC) — Les députés conservateurs fédéraux de l'Ontario appuient à 100 pour cent la position constituée de leur chef, M. Joe Clark.

C'est du moins ce qu'a soutenu, hier, à la suite d'une réunion spéciale du caucus conservateur ontarien, le député de Toronto-Etobicoke-Centre, M. Michael Wilson, responsable de l'organisation politique en Ontario.

M. Wilson, qui a indiqué que de 25 à 28 députés avaient assisté à la

réunion du caucus, soit 75 pour cent des membres, a affirmé qu'après une discussion en profondeur, il appert qu'il n'y a aucune division sur la question constitutionnelle.

Nous ne sommes pas mal à l'aise vis-à-vis la position du premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, qui défend une position provinciale, alors qu'il faut comprendre que nous, en tant que parti fédéral, nous défendons une position nationale, a dit M. Wilson.

canada en bref

Effets du tassement des marchés pétroliers

EDMONTON (PC) — Le tassement des marchés pétroliers tant intérieurs qu'étrangers ont forcé les producteurs de brut lourd à maintenir leurs niveaux de production à environ 80 pour cent de leur capacité.

La production baissera de 50.000 barils par jour en octobre, sur une capacité maximale de 240.000 barils-jour, a indiqué Joe Horler, directeur de l'association nationale des pétroliers indépendants.

Husky Oil Operations a réduit de moitié le débit de son brut lourd dans son oléoduc au départ du champ de Lloydminster. La société d'Etat Petro-Canada a réduit sa production de 70 pour cent.

Selon l'office albertain de conservation des ressources énergétiques, la production provinciale de brut de tous types, en octobre, sera de plus de 100.000 barils-jour supérieure à la demande.

Rejet d'une accusation de conspiration

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a rejeté une accusation de conspiration dans le but de violer le Code du travail du Canada qui pesait contre Roman Gralewicz, président du Syndicat international des gens de mer, et 10 autres dirigeants de ce même syndicat.

Le tribunal de dernière instance est toutefois partagé à 5 contre 2 dans cette cause.

Gralewicz et ses camarades avaient été accusés d'avoir conspiré pour violer l'article 110 (1) du Code du travail du Canada qui stipule que les employés sont libres de prendre part aux activités légitimes de leur syndicat.

De véritables "pions politiques"

WINNIPEG (PC) — Des étudiants en médecine ont signalé, mardi, que plusieurs d'entre eux ne pourront pas pratiquer la médecine familiale, à partir de l'an prochain.

Les étudiants ont prétendu, d'un autre côté, qu'ils étaient exploités dans la bataille entre les départements d'hôpitaux et les spécialités pour l'obtention de fonds pour les soins de la santé.

"On se sert de nous comme des pions politiques", a dit un étudiant dans une interview, à l'issue d'un colloque sur la médecine familiale, à la conférence nationale des administrateurs d'hôpitaux universitaires.

Les étudiants n'apprécient pas les modifications qui entreront en vigueur l'an prochain et qui obligeront les diplômés en médecine, qui veulent faire de la médecine familiale, de faire deux ans d'internat dans un département reconnu de médecine familiale.

La médecine familiale, qui est relativement nouvelle, préconise le traitement du patient avec les autres membres de sa famille, plutôt que de le considérer comme un cas isolé.

Dites vous aussi, la Banque de Montréal, ma banque pour toutes ces raisons...

INTÉRÊT QUOTIDIEN CHÈQUES SANS FRAIS INTER-SERVICE

... car chaque dollar vous rapporte chaque jour avec le compte d'épargne à intérêt quotidien

Ce compte de la Banque de Montréal permet de tirer le maximum de chaque dollar en banque. Les intérêts sont calculés chaque jour et crédités deux fois par année. Il n'y a aucun soldé minimum à maintenir et il n'y a aucuns frais supplémentaires, quel que soit le nombre de dépôts ou de retraits.

... à cause des chèques sans frais du compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques

Ce compte permet de profiter de l'intérêt calculé chaque jour et de faire autant de chèques et autant de retraits que l'on veut sans qu'il n'en coûte un sou. Pour profiter du privilège de chèques sans frais, il suffit de maintenir aussi peu que \$200 durant le mois.

... car votre compte est bon dans plus de 1 100 succursales grâce à Inter-Service^{md}

L'Inter-Service de la Banque de Montréal permet sur-le-champ d'obtenir de l'argent comptant* d'effectuer des dépôts ou d'obtenir des renseignements sur votre compte où que vous soyez au pays. C'est simple et pratique, et il n'y a aucuns frais supplémentaires.

*Jusqu'à \$500 par jour à condition d'avoir les fonds nécessaires dans votre compte.

^{md} Marque déposée de la Banque de Montréal.

Si votre banque ne vous offre pas ces trois avantages, optez pour la banque qui vous les offre.



Banque de Montréal